

SOMMAIRE

	pages
ÉDITO – Pour un printemps syndical et associatif	1
HOMMAGE – Professeur Michel Escande (août 1938 – janvier 2022)	2
COLLOQUE 25 mars 2022, à Paris – Comment les enfants réussissent ou échouent à apprendre aujourd'hui Les troubles des apprentissages entre protocoles et relations pédagogiques	3 à 6
TEXTES DE LOIS – LOI n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique	7-8
INTERVIEW – Michel SANCHEZ-CARDENAS	9 à 12
COLLOQUE 17 juin 2022, à Paris – Addictologie et psychiatrie : enjeux et perspectives	13 à 16
LIVRES EN IMPRESSIONS – La déconnaissance	17 à 19
PSYCHIATRIE FRANÇAISE – N° 3/21 : Varia	20
PAS DE DISCOURS SANS LECTURE – Ouvrages récemment parus	21
PETITES ANNONCES	21
LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE – Formations, réunions et colloques	22-23
FORMATION FAF-PM Le 22 mars 2022 et le 10 mai 2022, en distanciel – Rôle et places des psychiatres libéraux dans l'articulation entre CPTS et PTSM	24

POUR UN PRINTEMPS SYNDICAL
ET ASSOCIATIF

Nicole KOEHLIN*

*Una mattina
Mi son svegliato
E ho trovato un bel fiore*

Parfois on se prend à douter, désespéré, isolé, les sociétés modernes semblent se passer de syndicats, de lutte collective ; du dissensus inhérent à la pensée même. Travail « empêché », cela voudrait dire pour nous soins empêchés.

Je vois un jeune collègue, désespéré, sentant de plus en plus le carcan de la bureaucratie :

Au JO du 23 janvier 2022 a été publiée la loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique, dont l'article 17⁽¹⁾ modifie notablement le régime de l'isolement et de la contention dans le secteur psychiatrique.

Isolement, cloisonnement, la technocratie et la bureaucratie nous cernent et nous contiennent. Pourtant les patients nous obligent, inlassablement : chercher à analyser, lutter... Et oui, grâce à eux, nous sommes en première ligne, le bio-psycho-social, on oublierait ?

Et l'action, que faire, comment faire, sans désespérer, réfléchir à ce que nous faisons, comment nous le faisons, nos outils, nous en avons, non ?

Se servir de l'Intelligence Artificielle, sans se mettre à son service : après tout, comme les fleurs artificielles, elle n'est pas vivante.

Alors utiliser tous les outils de l'action collective, parler, écrire, garder un syndicat et une association vivants⁽²⁾.

* Rédactrice en Chef.

⁽¹⁾ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045062855> (cf. pp. 7 et 8).

⁽²⁾ Élection des conseillers régionaux du SPF et de l'AFP le 26 mars 2022 (cf. p. 12).

APPEL

En raison des événements défrayant la chronique, le *Syndicat des Psychiatres Français* sollicite les psychiatres exerçant dans le secteur privé à but lucratif pour des remontées d'informations concernant les difficultés rencontrées dans l'exercice de notre métier, avec un focus particulier sur la qualité et la sécurité des soins.

Notre communauté professionnelle étant partie prenante, nous portons cette responsabilité. Merci de vos réponses par courrier (*Syndicat des Psychiatres Français*, 45 rue Boussingault, 75013 Paris) ou par mail : contact@psychiatrie-francaise.com ou à partir de notre site internet <https://psychiatrie-francaise.com/>

HOMMAGE

PROFESSEUR MICHEL ESCANDE (août 1938 – janvier 2022)

Pr Laurent SCHMITT*

Le Pr Michel ESCANDE, né en 1938, est décédé en janvier 2022. Il appartenait à la dernière génération des Neuro Psychiatres avant la scission entre Neurologie et Psychiatrie. Après son clinicat il exerça trois ans médecin chef de secteur à l'hôpital psychiatrique d'Auch, ceci lui donna une expérience concrète de la psychiatrie de secteur. Il fut l'un de ceux qui fit le plus évoluer la discipline psychiatrique à Toulouse. Formé à la psychanalyse, il sut transformer son service en un exemple actif d'application de la psychothérapie institutionnelle à orientation psychanalytique. Le terme de psychothérapie institutionnelle consista en l'espèce dans la mise en place de nombreuses activités de groupe, de médiation, des ateliers de thérapies médiatisées et d'art-thérapie susceptibles de compléter l'action des médicaments psychotropes dans le traitement des maladies mentales.

Violoniste hors pair, le Pr ESCANDE encouragea les ateliers de musicothérapie pour faciliter des prises en charge multimodales. Plusieurs de ses publications ont concerné ce thème. Sous sa direction allait naître un diplôme d'université de thérapies médiatisées qui initia de nombreux soignants à ces stratégies. Après sa retraite, il continua à jouer dans l'orchestre de l'université Paul Sabatier. L'éclectisme fit qu'il pouvait animer des sessions de l'association française de psychiatrie biologique comme superviser de jeunes collègues dans une approche analytique et relationnelle de leur prise en charge.

Premier chef du service de psychiatrie, psychothérapie et art-thérapie située à l'hôpital de Casselardit-Purpan à Toulouse, il avait participé à la réflexion, avec son maître le Pr L.F. GAYRAL, sur la situation de la psychiatrie à l'Hôpital Général. Les comptes-rendus qui en résultent furent publiés

en 1980. Excellent clinicien, l'un de ses premiers livres concernait « l'adulte en consultation psychiatrique » mais son ouvrage le plus connu aborda en 1996 l'actualité de l'hystérie « L'hystérie aujourd'hui, de la clinique à la psychothérapie ». Au moment où cette pathologie fait l'objet d'un morcellement et peine à trouver sa place dans les manuels récents de psychiatrie, il sut en trouver les points d'unité et fit une synthèse des objectifs de soins et des difficultés relationnelles possibles avec ces patients. Il eut, un des premiers, l'intuition que les troubles bipolaires même dans leur période de rémission ou d'intercrises présentaient des différences dans leur manière de fonctionner de ceux d'autres sujets.

Michel ESCANDE était un clinicien subtil sachant approfondir toutes les facettes de la relation médecin-malade. Michel Escande avait une personnalité discrète et réservée mais ouverte aux différents courants de sa discipline. Les étudiants lui savaient gré d'une ouverture de son enseignement sur toutes les facettes de la psychiatrie avec un approfondissement pour la psychanalyse. Il fut membre du conseil national des universités, le CNU, instance qui évalue et autorise la nomination des professeurs des universités et des maîtres de conférences des universités en psychiatrie. Il fut pendant de longues années conseiller de l'Association Française de Psychiatrie et du Syndicat des Psychiatres Français.

Son attachement à la clinique lui fit ouvrir un cabinet de psychiatre psychothérapeute à Toulouse à la fin de son activité académique et hospitalière en 2003. Il poursuivit des activités de supervision de jeunes psychiatres et des communications dans les sociétés savantes.

Les équipes hospitalières de son ancien service, ses nombreux élèves, collaborateurs et collègues rendent hommage à ses qualités humaines ainsi que de clinicien et de pédagogue.

* Psychiatre, CHU Toulouse, Président de la Conférence Régionale Santé et Autonomie d'Occitanie.



L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

PROPOSE

un colloque sur le thème

COMMENT LES ENFANTS RÉUSSISSENT OU ÉCHOUENT À APPRENDRE AUJOURD'HUI

Les troubles des apprentissages entre protocoles et relations pédagogiques

en présentiel

le vendredi 25 mars 2022, à PARIS

en collaboration avec le site d'information ToutEduC

ARGUMENT

Les Troubles de l'Apprentissage sont, depuis longtemps, un des principaux motifs de consultation en pédopsychiatrie. Ils sont également l'un des soucis majeurs de l'enseignement. Il n'est donc pas étonnant qu'ils soient fréquemment au centre des interactions entre la pédopsychiatrie et l'école et parfois source de conflits entre eux concernant les places respectives qu'il faut donner à l'enfant ou à l'élève. Ces conflits sont d'ailleurs également présents au sein de chacun des deux champs dans lesquels se sont depuis longtemps développées, souvent à l'identique sous couvert de formes

différentes, des frictions plus ou moins affirmées entre ceux qui accordent une importance majeure à la relation pédagogique visant l'engagement subjectif de l'enfant et ceux qui privilégient la transmission à l'élève d'une culture patrimoniale et de savoirs qui cherchent à échapper à tout relativisme. Pour les psychiatres d'enfants comme pour les pédagogues, le conflit entre enfant et élève était donc devenu structurant quand ce n'est pas identitaire, alors même que ne manquaient pas les arguments suggérant, qu'en matière de troubles des apprentissages au moins, c'est plutôt l'intégration de ces tensions qu'il fallait privilégier pour aider les enfants concernés, leurs proches et ceux qui, cliniciens ou enseignants, s'attachent à les aider.

C'est donc avec beaucoup d'intérêt que l'on a vu, ces dernières années, émerger une nouvelle distribution de ces conflits devenus classiques. En pédopsychiatrie comme en science de l'éducation, avec un parallélisme frappant mais dans une méconnaissance réciproque, on constate en effet l'importance prise par des modèles se réclamant, d'une science cognitive suffisamment sûre d'elle-même pour imposer ses formes d'approche du problème. En effet, dans la pédagogie comme dans les protocoles thérapeutiques, cette science estime disposer aujourd'hui suffisamment d'instruments d'évaluation des méthodes qu'elle défend pour pouvoir les imposer en réduisant la place de toutes les autres qui ne sont pas, elles non plus, dépourvues d'arguments ; si bien que seules restent les métaphores pour évoquer l'importance donnée aux sujets-élèves dans les pratiques des enseignants ou des thérapeutes ; c'est ce nous avons pris le parti d'appeler ici « la relation d'apprentissage » qui implique toutes les personnes engagées dans les processus d'apprentissage quelles que soient leurs références.

Avec l'objectif de réunir ces différentes perspectives, et les différents partenaires qui les incarnent dans les deux champs connexes que sont l'éducation et la clinique pédopsychiatrique, ce colloque s'interrogera à la fois sur l'état actuel des données probantes en matière cognitive et neuroscientifique et sur ce qui doit persister de l'importance des approches classiques qui, dans les deux champs ont insisté sur l'intégration subjective et relationnelle des manières d'apprendre et de transmettre. On s'interrogera également sur les effets de ces mouvements récents sur les premiers concernés, les enfants/élèves, au nom desquels les nouvelles perspectives ont été introduites et les professionnels (en relation avec les familles) incités à les mettre en œuvre. Au-delà, on pourra également questionner les valeurs que véhiculent ces différentes conceptions de l'éducation ainsi que leurs finalités implicites.

En considérant en même temps les réformes engagées dans l'école et celles qui sont promues dans la pédopsychiatrie et la clinique, l'AFP a donc pensé qu'il était temps de former les professionnels des deux champs à ces deux versants du même problème. L'AFP considère en effet qu'il s'agit avant tout de les intégrer dans les pratiques plutôt que de les laisser continuer à se développer en parallèle ou en silos. Entre enfants et élèves, protocoles et relation d'apprentissage, symptômes instrumentaux et constellation des dys, cognitions et affects, etc., nous vous proposons de le faire dans un colloque ouvert visant, selon notre habitude, à croiser des points vus qui tendent à s'exclure mutuellement, lorsqu'on ne fait pas un effort particulier pour les réunir. L'idée est donc de suspendre, en somme, le temps d'un colloque au moins, la véhémence militante que ces mouvements récents ont pu susciter, afin de réfléchir ensemble sur leurs motifs et leurs effets sur les enfants/élèves, leur famille, et les professionnels engagés pour les accompagner et les aider.

Elle a choisi de le faire en étroite liaison avec un média, ToutEduC qui est un site d'information spécialisé en éducation et dont le rédacteur en chef, Pascal Bouchard, suit ces débats théoriques et pratiques depuis bientôt quarante ans.

AVEC LES INTERVENTIONS DE :

Pascal BOUCHARD, Grégoire BORST, Emmanuel BRASSAT, Nicole CATHELIN, Luc-Henry CHOQUET, Édouard GENTAZ, Denis KAMBOUCHNER, Laurent LESCOUARCH, Philippe MEIRIEU, Mario SPERANZA

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET D'ORGANISATION :

Michel BOTBOL, Pascal BOUCHARD, Emmanuel BRASSAT, Maurice BENSOUSSAN, Jean-Yves COZIC, Jean-Louis GRIGUER, François KAMMERER, Lydia LIBERMAN-GOLDENBERG, David SOFFER

Pour plus de précisions sur l'organisation de ce colloque,
contacter le secrétariat de l'Association Française de Psychiatrie :

45, rue Boussingault – 75013 PARIS – ☎ 01 42 71 41 11 – ✉ contact@psychiatrie-francaise.com

🌐 <https://psychiatrie-francaise.com>



COMMENT LES ENFANTS RÉUSSISSENT OU ÉCHOUENT À APPRENDRE AUJOURD'HUI

Les troubles des apprentissages entre protocoles et relations pédagogiques

PROGRAMME

8h30-9h00 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h00-9h15 : OUVERTURE DE LA JOURNÉE

Docteur Maurice BENSOUSSAN, Président de l'Association Française de Psychiatrie (AFP)
et du Syndicat des Psychiatres Français (SPF)

Docteur Michel BOTBOL, Secrétaire Général Adjoint de l'Association Française de Psychiatrie (AFP)
Docteur Jean-Louis GRIGUER, Secrétaire Général de l'Association Française de Psychiatrie (AFP)

Président de séance – Michel BOTBOL – Secrétaire Général Adjoint de l'Association Française de Psychiatrie (AFP)

9h15
–
10h15

Pédagogie et Troubles des Apprentissages : État des lieux

Épistémologie des prescriptions sur les apprentissages : les raisons du pédagogue sont-elles seulement pragmatiques ?

Intervenant : Pr Philippe MEIRIEU (Lyon), Professeur émérite (sciences de l'éducation, Lyon 2).

À quelles conditions le dialogue entre les sciences de la cognition et l'école peut-il être fructueux ?

Intervenant : Pr Denis KAMBOUCHNER (Paris), Professeur émérite de Philosophie à l'Université Paris 1.

10h15-10h45

Discussion avec la salle

10H45-11H00 – PAUSE

11h00
–
11h30

Point de vue de la pédopsychiatrie sur les conditions de l'apprentissage

Intervenant : Pr Mario SPERANZA (Versailles), Professeur de Psychiatrie Infanto-Juvenile de l'Université de Versailles et Chef du service de Pédopsychiatrie du CHU de Versailles. Responsable de l'Équipe de Recherche Inserm : « Psychiatrie du Développement » du Centre d'Épidémiologie en Santé Publique (Pr Bruno Falissard).

11h30-11h45

Discussion avec la salle

11h45
–
12h30

Les politiques éducatives et les systèmes de pensée qui les portent

L'École est-elle nécessairement le champ clos de conflits idéologiques ?

Intervenant : Pascal BOUCHARD (Paris), Agrégé de lettres et docteur ès lettres (sc. de l'éducation).

Où en est aujourd'hui la question pédagogique ?

Intervenant : Emmanuel BRASSAT (Paris), Docteur en Philosophie, Formateur à l'INSPE de Versailles-Cergy-Paris Université, Chercheur Associé au laboratoire EMA.

12h30-12h45

Discussion avec la salle

12H45-14H15 – DÉJEUNER LIBRE

Président de séance – Jean-Louis GRIGUER – Secrétaire Général de l'Association Française de Psychiatrie (AFP)

14h15
–
15h15

Les Sciences Cognitives aujourd'hui

Fonctions exécutives et métacognition au laboratoire et dans la classe

Intervenant : Pr Grégoire BORST (Paris), Professeur de psychologie du développement et de neurosciences cognitives de l'éducation et Directeur du Laboratoire de Psychologie du Développement et de l'Éducation de l'enfant (CNRS, LaPsyDÉ). Université de Paris.

Les sciences de la cognition, leurs apports théoriques et les limites de leur mise en œuvre

Intervenant : Pr Édouard GENTAZ (Genève), Professeur en psychologie du développement sensori-moteur, affectif et social à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de Genève.

15h15-15h45

Discussion avec la salle

15h45
–
16h15

Les pédagogies différentes : importance d'un regard qualitatif

Intervenant : Pr Laurent LESCOUARCH (Caen), Professeur des Universités en Sciences de l'Éducation (Université de Caen Normandie) est un spécialiste de l'éducation nouvelle, notamment de l'ICEM-pédagogie Freinet.

16h15-16h30

Discussion avec la salle

16h30
–
17h40

Ce que la pédopsychiatrie a encore à dire dans les apprentissages

Intervenant : Dr Nicole CATHELIN (Poitiers), Pédopsychiatre et Praticien Hospitalier Honoraire.

La contribution de la neuro-éducation et le reste : une hypothèse anxieuse en remaniement constant

Intervenant : Luc Henry CHOQUET (Paris), Sociologue du Droit, anciennement responsable de la recherche à la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et enseignant à l'EHESS et membre de l'Institut Colisée.

Discutante : Dr Amandine BUFFIERE (Paris), Pédopsychiatre et Directrice Médicale du CMPP Claude Bernard à Paris particulièrement reconnu pour ses pratiques de la psychopédagogie, et Présidente de la Fédération des Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (FDCMPP).

17h40-18h00

Discussion avec la salle

18h00-18h15 : CLÔTURE DE LA JOURNÉE : François KAMMERER (Paris), Vice-Président de l'AFP



BULLETIN D'INSCRIPTION



Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Pr <input type="checkbox"/> Dr <input type="checkbox"/>	☎* :
NOM* :	Profession :
Prénom* :	☎* :
Date de naissance* :	Portable* :
Adresse postale* :	
N° RQTH (Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) : <input type="checkbox"/>	
Commentaire, besoins spécifiques :	
Si médecin :	Ce colloque entre dans mon programme de DPC : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Mode d'exercice professionnel Libéral : <input type="checkbox"/> Salarié : <input type="checkbox"/> Hospitalier : <input type="checkbox"/>	N° RPPS (obligatoire pour les médecins si DPC) :

* Informations obligatoires

**Prendra part au COLLOQUE du 25 mars 2022 et règle ses droits d'inscription selon le tableau ci-dessous
(chèque à l'ordre de l'Association Française de Psychiatrie) :**

NOUVEAU : PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE

Vous pouvez dorénavant vous inscrire et régler vos droits d'inscriptions sauf pour le tarif de formation professionnelle sur notre site internet : <https://psychiatrie-francaise.com> jusqu'au 24 mars 2022 midi

DROITS D'INSCRIPTION par personne	TARIFS
Tarif Général	<input type="checkbox"/> 150 €
Membres de l'AFP à jour de cotisation 2022	<input type="checkbox"/> 100 €
SUR JUSTIFICATIF (merci de nous adresser un document justifiant de votre statut) :	
• Enseignants	<input type="checkbox"/> 70 €
• Étudiants de moins de 30 ans, Adhérents à ToutEduc, Internes, Demandeurs d'emploi	<input type="checkbox"/> 50 €
Formation Professionnelle	
➤ Hors DPC : avec prise en charge de l'employeur pour les salariés – numéro de déclaration d'activité formateur : 11752504075 – Une convention sera établie entre l'AFP et votre employeur	<input type="checkbox"/> 270 €
➤ Actions de DPC : Action sous réserve de publication par l'ANDPC	
• Libéraux : Frais de DPC pris en charge et indemnisation du participant par l'ANDPC	<input type="checkbox"/> 0 €
• Salariés : Frais de formation pris dans le cadre de la formation professionnelle par votre employeur. Une convention sera établie entre le l'AFP et votre employeur	<input type="checkbox"/> 665 €
TOTAL =
TARIF UNIQUE SUR PLACE : 180 € (aucune inscription au titre de la formation professionnelle ne sera effectuée sur le lieu du colloque)	

Pour le DPC, merci de bien vouloir contacter l'ODPC-CNQSP
Tél. : 09 83 73 00 17

Le 2022 Signature :

INFORMATIONS PRATIQUES

Bulletin d'inscription à retourner accompagné du chèque de règlement correspondant à l'Association Française de Psychiatrie – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS

- Une facture vous sera adressée sous quinze jours
- Les personnes qui auront retourné leur inscription après que la capacité d'accueil maximale (200 personnes) en présentiel aura été atteinte recevront notification que leur inscription ne pourra pas être prise en compte en présentiel
- Accepte des conditions générales de vente de formation (www.psychiatrie-francaise.com)

Annulation :

- Aucun remboursement d'inscription ne sera possible pour tout désistement qui n'aura pas été signalé **par lettre recommandée avant le 10 mars 2022.**
- **Attention : frais de dossier compris dans le tarif : 40 euros non remboursables.**

LIEU DU COLLOQUE EN PRÉSENTIEL

Salle de conférences de l'AQND
92 bis, boulevard du Montparnasse
à Paris (14^{ème} arrondissement)

RENSEIGNEMENTS

Association Française de Psychiatrie
45, rue Boussingault – 75013 PARIS – ☎ 01 42 71 41 11
☎ contact@psychiatrie-francaise.com – 🌐 <https://psychiatrie-francaise.com>



COMMENT LES ENFANTS RÉUSSISSENT OU ÉCHOUENT À APPRENDRE AUJOURD'HUI Les troubles des apprentissages entre protocoles et relations pédagogiques

- **Lieu de la formation :** AQNDC Salle de Conférence Notre Dame 92bis boulevard du Montparnasse 75014 PARIS
- **Accès :** Métro Montparnasse-Bienvenüe (lignes 4, 6, 12, 13) – Vavin (ligne 4) – Edgar Quinet (ligne 6) – Notre-Dame-des-Champs (ligne 12)
- **Durée de la formation :** 7h30 : de 9h00-12h45 et 14h15-18h15
- **Les plus de la formation :**
 - Intégration de connaissances nouvelles en pédopsychiatrie et en sciences de l'éducation concernant les troubles des apprentissages
 - Élaboration des articulations pratiques entre soins et enseignement concernant ses troubles

- **Les compétences visées :**
 - Mieux soigner les troubles des apprentissages des enfants
 - Mieux coordonner ses soins avec les pratiques scolaires
 - Mieux accompagner les familles dans le suivi des enfants présentant des troubles des apprentissages

- **Pré-requis :**

Pas de pré-requis pour cette formation

 - En présentiel : Pass vaccinal demandé

- **Public concerné :**

Formation pour adultes
Tous professionnels médicaux en particulier de la psychiatrie et du champ de la santé mentale
Tous publics concernés ou intéressés par les questions de psychiatrie ou de santé mentale, à titre personnel ou professionnel

 - Pour le DPC
 - o Libéraux
 - o Salariés en centres de santé conventionnés
 - o Salariés des établissements de santé et/ou des établissements médico-sociaux

- **Objectifs :**
 - Améliorer les compétences des soignants pour mieux traiter les troubles de l'apprentissage de l'enfant
 - Améliorer les compétences des soignants concernant les sciences de l'éducation et les bases pédagogiques classiquement utilisées par les enseignants pour aider les enfants-élèves à faire face à leurs difficultés scolaires
 - Améliorer les aptitudes des soignants à interagir avec les enseignants
 - Mieux comprendre les enfants qui présentent des troubles des apprentissages et améliorer leur prise en charge globale
 - Améliorer les interactions entre pédopsychiatres et enseignants par une meilleure connaissance des bases théoriques sous-tendant le travail de chacun

- **Moyens :**
 - Moyens pédagogiques et techniques :
 - o Salle avec vidéoprojecteur
 - o Outils pédagogiques usuels
 - Modalités de contrôle des connaissances :
 - o Évaluation à chaud par QCM
 - o En présentiel : feuille d'émergence à signer par demi-journée

- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**

N'hésitez pas à nous faire connaître vos besoins spécifiques en contactant notre référente handicap :
Mme Valérie LASSAUGE au 01 42 71 41 11

- **Annulation :**
 - Des frais de dossier de 40 euros seront retenus pour les annulations demandées après le 10 mars 2022
 - Aucun remboursement d'inscription ne sera possible après cette date

TEXTES DE LOIS

LOI N° 2022-46 DU 22 JANVIER 2022 RENFORÇANT LES OUTILS DE GESTION DE LA CRISE SANITAIRE ET MODIFIANT LE CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE⁽¹⁾

Article 17 :

I. – Le I de l'article L. 3211-12 du code de la santé publique est ainsi modifié :

1° Au deuxième alinéa, la référence : « du troisième alinéa du II » est supprimée ;

2° Le même deuxième alinéa est complété par une phrase ainsi rédigée : « Dans ce cas, il statue dans les

délais prévus au II de l'article L. 3222-5-1 ou, à défaut, dans un délai de vingt-quatre heures à compter de sa saisine. »

II. – Le III de l'article L. 3211-12-2 du code de la santé publique est ainsi modifié :

1° Le premier alinéa est ainsi modifié :

a) La référence : « du II » est supprimée ;

b) Les mots : « ou qui s'en saisit d'office » sont remplacés par les mots : « qui s'en saisit d'office ou qui en a été saisi aux fins de prolongation de la mesure » ;

2° L'avant-dernier alinéa est supprimé ;

3° À la deuxième phrase du cinquième alinéa, après le mot : « hypothèse, », sont insérés les mots : « la procédure est orale et » ;

4° Il est ajouté un alinéa ainsi rédigé :

« Le juge des libertés et de la détention statue dans des conditions prévues par décret en Conseil d'État. »

III. – À la première phrase du premier alinéa de l'article L. 3211-12-4 du code de la santé publique, la référence : « ou L. 3211-12-1 » est remplacée par les références : « , L. 3211-12-1 ou L. 3222-5-1 ».

IV. – L'article L. 3222-5-1 du code de la santé publique est ainsi modifié :

1° Le I est complété par deux alinéas ainsi rédigés :

« La mesure d'isolement est prise pour une durée maximale de douze heures. Si l'état de santé du patient le nécessite, elle peut être renouvelée, dans les conditions et selon les modalités prévues au premier alinéa du présent I, dans la limite d'une durée totale de quarante-huit heures, et fait l'objet de deux évaluations par vingt-quatre heures.

« La mesure de contention est prise dans le cadre d'une mesure d'isolement pour une durée maximale de six heures. Si l'état de santé du patient le nécessite, elle peut être renouvelée, dans les conditions et selon les

⁽¹⁾ Travaux préparatoires : loi n° 2022-46.

Assemblée nationale :

Projet de loi n° 4857 ;

Rapport de M. Jean-Pierre Pont, au nom de la commission des lois, n° 4858 ;

Discussion les 3, 4 et 5 janvier 2022 et adoption, après engagement de la procédure accélérée, le 5 janvier 2022 (TA n° 739).

Sénat :

Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, n° 327 (2021-2022) ;

Rapport de M. Philippe Bas, au nom de la commission des lois, n° 332 (2021-2022) ;

Avis de Mme Chantal Deseyne, au nom de la commission des affaires sociales, n° 331 (2021-2022) ;

Texte de la commission n° 333 (2021-2022) ;

Discussion les 11 et 12 janvier 2022 et adoption le 12 janvier 2022 (TA n° 68, 2021-2022).

Assemblée nationale :

Projet de loi, modifié par le Sénat, n° 4905 ;

Rapport de M. Jean-Pierre Pont, au nom de la commission mixte paritaire, n° 4908.

Sénat :

Rapport de M. Philippe Bas et Mme Chantal Deseyne, au nom de la commission mixte paritaire, n° 353 (2021-2022) ;

Résultat des travaux de la commission n° 354 (2021-2022).

Assemblée nationale :

Projet de loi, modifié par le Sénat, n° 4905 ;

Rapport de M. Jean-Pierre Pont, au nom de la commission des lois, n° 4909 ;

Discussion et adoption le 14 janvier 2022 (TA n° 749).

Sénat :

Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, n° 357 (2021-2022) ;

Rapport de M. Philippe Bas, au nom de la commission des lois, n° 359 (2021-2022) ;

Avis de Mme Chantal Deseyne, au nom de la commission des affaires sociales, n° 358 (2021-2022) ;

Texte de la commission n° 360 (2021-2022) ;

Discussion et adoption le 15 janvier 2022 (TA n° 73, 2021-2022).

Assemblée nationale :

Projet de loi, modifié par le Sénat en nouvelle lecture, n° 4910 ;

Discussion et adoption en lecture définitive le 16 janvier 2022 (TA n° 751).

Conseil constitutionnel :

Décision n° 2022-835 DC du 21 janvier 2022 publiée au Journal officiel de ce jour.

modalités prévues au même premier alinéa, dans la limite d'une durée totale de vingt-quatre heures, et fait l'objet de deux évaluations par douze heures. » ;

2° Le II est ainsi rédigé :

« II. – À titre exceptionnel, le médecin peut renouveler, au-delà des durées totales prévues au I, les mesures d'isolement et de contention, dans le respect des conditions prévues au même I. Le directeur de l'établissement informe sans délai le juge des libertés et de la détention du renouvellement de ces mesures. Le juge des libertés et de la détention peut se saisir d'office pour y mettre fin. Le médecin informe du renouvellement de ces mesures au moins un membre de la famille du patient, en priorité son conjoint, le partenaire lié à lui par un pacte civil de solidarité ou son concubin, ou une personne susceptible d'agir dans son intérêt dès lors qu'une telle personne est identifiée, dans le respect de la volonté du patient et du secret médical.

« Le directeur de l'établissement saisit le juge des libertés et de la détention avant l'expiration de la soixante-douzième heure d'isolement ou de la quarante-huitième heure de contention, si l'état de santé du patient rend nécessaire le renouvellement de la mesure au-delà de ces durées.

« Le juge des libertés et de la détention statue dans un délai de vingt-quatre heures à compter du terme des durées prévues au deuxième alinéa du présent II.

« Si les conditions prévues au I ne sont plus réunies, il ordonne la mainlevée de la mesure. Dans ce cas, aucune nouvelle mesure ne peut être prise avant l'expiration d'un délai de quarante-huit heures à compter de la mainlevée de la mesure, sauf survenance d'éléments nouveaux dans la situation du patient qui rendent impossibles d'autres modalités de prise en charge permettant d'assurer sa sécurité ou celle d'autrui. Le directeur de l'établissement informe sans délai le juge des libertés et de la détention, qui peut se saisir d'office pour mettre fin à la nouvelle mesure.

« Si les conditions prévues au même I sont toujours réunies, le juge des libertés et de la détention autorise le maintien de la mesure d'isolement ou de contention. Dans ce cas, le médecin peut la renouveler dans les conditions prévues audit I et aux deux premiers alinéas du présent II. Toutefois, si le renouvellement d'une mesure d'isolement est encore nécessaire après deux décisions de maintien prises par le juge des libertés et de la détention, celui-ci est saisi au moins vingt-quatre heures avant l'expiration d'un délai de sept jours à compter de sa précédente décision et le médecin informe du renouvellement de ces mesures au moins

un membre de la famille du patient, en priorité son conjoint, le partenaire lié à lui par un pacte civil de solidarité ou son concubin, ou une personne susceptible d'agir dans son intérêt dès lors qu'une telle personne est identifiée, dans le respect de la volonté du patient et du secret médical. Le juge des libertés et de la détention statue avant l'expiration de ce délai de sept jours. Le cas échéant, il est à nouveau saisi au moins vingt-quatre heures avant l'expiration de chaque nouveau délai de sept jours et statue dans les mêmes conditions. Le médecin réitère l'information susmentionnée lors de chaque saisine du juge des libertés et de la détention.

« Pour l'application des deux premiers alinéas du présent II, lorsqu'une mesure d'isolement ou de contention est prise moins de quarante-huit heures après qu'une précédente mesure d'isolement ou de contention a pris fin, sa durée s'ajoute à celle des mesures d'isolement ou de contention qui la précèdent.

« Les mêmes deux premiers alinéas s'appliquent lorsque le médecin prend plusieurs mesures dont la durée cumulée sur une période de quinze jours atteint les durées prévues auxdits deux premiers alinéas.

« Les mesures d'isolement et de contention peuvent également faire l'objet d'un contrôle par le juge des libertés et de la détention en application du IV de l'article L. 3211-12-1.

« Un décret en Conseil d'État précise les conditions d'application du présent II. »

V. – Le I de l'article L. 3844-1 du code de la santé publique est ainsi modifié :

1° Au second alinéa, la référence : « L. 3211-12-2, » est supprimée ;

2° Il est ajouté un alinéa ainsi rédigé :

« Les articles L. 3211-12, L. 3211-12-2 et L. 3211-12-4 sont applicables en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française, dans leur rédaction résultant de la loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique, sous réserve des adaptations prévues au II du présent article. »

VI. – Au second alinéa du I de l'article L. 3844-2 du code de la santé publique, les mots : « version résultant de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 » sont remplacés par les mots : « rédaction résultant de la loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique ».

La présente loi sera exécutée comme loi de l'État.

Fait à Paris, le 22 janvier 2022.

INTERVIEW

MICHEL SANCHEZ-CARDENAS

Propos recueillis
par le
Dr Benoît ROBIN*

Michel SANCHEZ-CARDENAS est psychiatre et psychanalyste à Nantes. Il vient de publier chez Rue de Seine un ouvrage : *Psychologie du racisme et de la haine de l'autre. Psychanalyse, pensée de groupe, sémiotique*. Nous publions ici son interview par Benoît Robin, psychiatre au CHRU de Nantes.

Benoît ROBIN (BR) : *Votre livre paraît « au bon moment », celui d'une campagne présidentielle « décomplexée » où les thèmes racistes s'invitent sans vergogne.*

Michel SANCHEZ-CARDENAS (MS-C) : C'est un hasard. Je m'intéresse en fait à ce sujet depuis des dizaines d'années. Jeune, j'ai été extrêmement intéressé par la pensée d'Albert Memmi. Puis j'ai lu, plus récemment, les travaux, peu connus en France, de Farhad Dalal⁽¹⁾, un auteur anglais qui a écrit des choses décisives sur le sujet des soubassements inconscients individuels et groupaux du racisme. Je ne cache pas dans mon livre l'influence directe de ces auteurs sur mes idées. Mais, donc, en matière de timing, oui, le racisme revient actuellement sur le devant de la scène politique de façon criante. Je pense cependant qu'il faut inverser cette perspective : le racisme est *toujours* présent en tant que déterminant majeur de la pensée politique et que motivation individuelle. La deuxième guerre mondiale a été le moment d'une « orgie » de racisme, après quoi le racisme est devenu un thème qui s'est fait honteux. Mais désormais, on dirait qu'il redevient ce qu'il a été depuis fort longtemps, ce déterminant majeur donc. Au demeurant, bien entendu, le racisme n'a pas que des causes psychologiques. Les conditions idéologiques ou économiques de son éclosion sont très importantes aussi.

BR : *On trouve dans votre livre, lorsque vous vous intéressez aux déterminants inconscients individuels du racisme, le « tiercé gagnant » : projection, clivage, identification projective. Mais aussi des choses plus surprenantes, comme la notion de « vol de la jouissance » ou des passages sur ce que l'on pourrait appeler « l'auto-racisme ».*

* Chef de service, Hôpital Saint-Jacques, 85 rue Saint-Jacques, 44200 Nantes.

⁽¹⁾ Dalal F. (2002). *Race, Colour and the Process of Racialization. New Perspectives from Group Analysis, Psychoanalysis and Sociology*. Hove and New York, Brunner-Routledge.

MICHEL SANCHEZ-CARDENAS

PSYCHOLOGIE DU RACISME ET DE LA HAINE DE L'AUTRE



RUE DE SEINE
éditions

MS-C : Oui, merci de le souligner. Le racisme, fondamentalement, est fait de projection (c'est l'autre qui est mauvais et agressif) ; d'identification projective (on se pensera bon et heureux en injectant en lui notre poison : à lui de porter la souffrance) ; et de clivage (l'Aryen est bon, le Juif est le diable incarné pour Hitler et consorts). Tout ceci peut aider tout narcissisme défaillant à se renforcer. Mais il y a aussi des arabesques plus étonnantes. Žižek reprend ainsi le concept lacanien de « jouissance ». Pour le dire très rapidement, il montre que l'on ne peut prétendre à la satisfaction totale, faute de quoi l'appareil psychique explose, comme dans la psychose. On ne regarde pas le soleil sans verres filtrants : il faut donc éviter la « jouissance » totale. C'est pourquoi l'on observe ainsi régulièrement qu'est projeté sur l'étranger cet excès

que l'on désirerait pouvoir vivre, tout en devant, donc, éviter de le connaître pleinement. L'autre, de la sorte aurait un « trop » : le Noir a plus de sexualité que nous ; le Juif plus d'argent ; l'Asiatique travaille plus et vole nos jobs ; l'immigré vole nos prestations sociales. Ce mécanisme crée donc un objet du désir qui est inatteignable : de l'envie, au sens kleinien du mot, c'est-à-dire une jalousie féroce, en découle. Et avec elle le désir d'attaquer l'autre, de le mettre en pièces, de le spolier.

BR : Et « l'auto-racisme » ?

MS-C : C'est une configuration qui n'est pas exceptionnelle et qui consiste à voir qui subit le racisme le diriger contre lui-même. Notre champion national du racisme, l'inévitable Zemmour, en est un exemple. Juif lui-même, ce qu'il ne cache pas, il réhabilite Pétain et met en cause l'innocence de Dreyfus. Cette automorsure monstrueuse qu'il propose relève de plusieurs mécanismes. Tout d'abord la bêtise. Puis l'identification à l'agresseur : se faire croire un instant qu'on tient le manche et qu'on n'est pas sous la hache du bourreau en s'instituant bourreau soi-même (« I'd rather be a hammer than a nail », comme le disaient Simon et Garfunkel). Et puis il se produit un phénomène étonnant. Pour l'expliquer, je fais largement référence – après Dalal – à Matte Blanco, psychanalyste chilien de génie. Matte Blanco⁽²⁾ a montré que lorsqu'une émotion est portée au rouge, elle fait qu'à la conscience, son sujet et son objet se mettent à se confondre, de même qu'une chose et son contraire. Zemmour nous en donne un exemple : « étranger superlatif » (à ses propres yeux si l'on suit ses propres critères car Juif, d'origine maghrébine Pied-Noir, doté d'un prénom non catholique et d'un nom de famille berbère), il s'exhibe comme le milicien qui fait baisser son pantalon au Juif lors de l'occupation, comme le gardien du camp de concentration (son vocabulaire est truffé de références non pas simplement racistes mais néo-nazies), il s'instaure comme le juge de Dreyfus... Il est à la fois le raciste et le racisé dans une confusion totale. Il transforme de la sorte toute pensée rationnelle en une mélasse informe. Ce qui est un repoussoir, certes, mais aussi probablement un de ses « charmes » et une des clés de son succès : il invite en effet à vivre sans retenue la fusion, pour le dire dans un vocabulaire bionien, de la partie psychotique et de la partie non psychotique du psychisme. Tout devient permis, y compris de délirer sans retenue. Tout comme Trump, par exemple, invitait, tout en sachant bien le danger majeur de la Covid, à délirer en la disant presque inoffensive : tout peut être confondu avec tout et les contraires fusionner.

BR : Les mécanismes inconscients que vous décrivez, la projection, l'identification projective, la défense de notre narcissisme, sont présents chez tout un chacun : nous sommes donc « tous racistes » ?

MS-C : Pas exactement. Nous sommes tous « équipés » inconsciemment pour le devenir mais nos besoins individuels varient beaucoup. Un racisme assez marqué est fréquent, il suffit de regarder autour de soi. Mais il existe aussi un racisme si banal qu'on ne le voit même presque pas. Par exemple, si l'on considère « *Astérix en Corse* », comment nous y sont présentés les Corses ? Comme fainnants, violents, chauvins, claniques, le tout sous prétexte de passages humoristiques les caricaturant. Bon, mais il n'est pas question de les persécuter pour autant. À l'inverse, il y a de véritables « possédés » du racisme qui ne vivent que pour lui, ou bien qui ne sont devenus que lui, y vouant toute leur vie entière. C'est le cas des Le Pen, par exemple. Mais aussi de Breivik, lui qui a commis un double attentat à Oslo en 2011. Raciste, son acte terroriste venait en particulier pour lui « en défense de la civilisation européenne contre l'islamisation et les marxistes, mais aussi les sionistes et les féministes ». Il avait développé une pathologie au risque de se décompenser en permanence et oscillant entre paranoïa et schizophrénie. Il a bâti un délire raciste auquel il a consacré toute son existence. Plutôt que d'exploser lui-même mentalement, il s'est « défendu » en déchiquetant les autres dans la réalité et en se réunissant, lui, autour de sa mission.

BR : Vous mettez bien en évidence que le racisme, cependant, n'est pas qu'un phénomène individuel mais que la psychologie des groupes en est le vecteur.

MS-C : Oui. Le racisme est une croyance commune et partagée. Il offre à qui présente une inclinaison persécutoire, « un refrain qui est dans l'air ». Il faut se référer à Norbert Elias pour bien y réfléchir. Ce sociologue, qui a été d'ailleurs très sensible à la psychanalyse, a montré que notre for intérieur n'était pas qu'influencé par la société mais que celle-ci constituait des parties intimes de notre être. Nous sommes des êtres interdépendants et nous sommes branchés et traversés par des systèmes de sens communs. Le psychisme est individuel, ce que, psychopathologues, nous sommes habitués à le penser. C'est vrai, mais il est aussi partagé, et cela nous est moins évident. Vous trouvez horrible la corrida, vous n'imaginez pas que les services de pédiatrie aient pu être indifférents au traitement de la douleur de l'enfant malade, vous ne mangez pas de la viande de chien et votre femme ne tolérerait pas que vous ayez trois épouses en plus d'elle-même : ces valeurs, que vous partagez très intimement avec elle et avec votre société, sont celles de votre société et de votre époque mais elles

⁽²⁾ Pour une introduction à Matte Blanco en français, voir : Carvalho R., Ginzburg A., Lombardi R., Sanchez-Cardenas M. (2009). *Matte Blanco. Une autre pensée psychanalytique. L'inconscient (a)logique*. Paris : L'Harmattan.

ne sont pas pour autant extérieures à votre être : elles vous forment. Né ailleurs ou en un autre temps, vous en auriez adopté d'autres. Tout comme la nécrophagie, par exemple, qui nous semble monstrueuse, a été ailleurs un signe de respect pour les morts. Et alors les enterrer semblait les abandonner cruellement et indignement. Il n'y a pas de frontière nette entre le monde intérieur et le monde extérieur. C'est une perspective vertigineuse qu'ouvre ainsi Elias. Et une perspective vexante : encore une raison supplémentaire pour penser que notre Moi n'est non seulement pas maître en sa demeure mais que, de plus, il n'existe souvent même pas séparément de celui des autres. Du moins en large partie.

BR : Quel lien avec le racisme ?

MS-C : Celui-ci : le racisme existe plus ou moins dans une société donnée, et il est dirigé vers tel ou tel groupe coopté par ladite société comme bouc émissaire. Les membres de la société sont, de la sorte, invités, à inclure ce racisme particulier dans leur esprit, comme un tartan inclut tel ou tel fil de couleur. Cela donne des racismes classiques. Par exemple, le « comique » Lagaf' a signé un disque de platine avec sa chanson « La Zoubida » : Moktar, un jeune homme, vient y chercher son amoureuse, Zoubida, sur un scooter... volé bien entendu. Normal puisque notre société fait du Magrèbin un voleur par essence. Il suffit de respirer et on s'imprègne de la rumeur prédominante. Mais à d'autres moments et ailleurs, on a chanté d'autres « chansons » qui nous paraissent, de prime abord, moins classiques. Au Moyen-Âge, par exemple, on brûlait des Rousses : leurs cheveux de feu témoignaient du commerce charnel qu'elles avaient eu avec le Diable. Et en Suisse, on décrit volontiers actuellement les « Frouzes » (entendre les immigrés français) comme sales et s'entraînant pour capter les ressources nationales helvètes. Au 19^{ème} siècle, lorsque la Savoie n'était pas encore française, c'était les Savoyards qui constituaient en France ce danger de l'extérieur, et dans les mêmes termes (le vol des ressources françaises). Bref, « Savez-vous planter les choux à la mode de chez nous ? » : ce qui est « dans le vent » peut aussi devenir « en nous ».

BR : Vous nous rappelez que les tigres n'ont pas tous des rayures.

MS-C : Et que l'autruche est autant un oiseau que le rossignol ! Effectivement, une fois qu'on a compris que nombre de nos idées intimes sont constituées par celles partagées par une culture, vient la question de comment se constituent nos pensées, nos repères. Eh bien, c'est grâce aux catégories que nous construisons, ou que le groupe a construites pour nous, que nous pensons. Si je trouve une douche dans un hôtel, je sais ce que c'est par analogie

avec d'autres douches. Si un enfant en vient à savoir ce que c'est qu'une mère, c'est par analogie avec sa maman, etc. Sans catégories (par exemple des douches ou des mères), et sans analogies, nous ne pourrions même pas penser. Et la création de catégories est très libre. On a longtemps pensé que les catégories étaient des données du monde à tenter de connaître le mieux possible. Depuis quelques dizaines d'années s'est produite une révolution cognitive et on les pense à l'inverse : nous avons des schémas pré-établis dans notre esprit et qui sont nos grilles de lecture du monde qui nous entourent et que nous découpons grâce à elles. Ces grilles comportent souvent un *prototype*. Si je vous demande de me répondre sans réfléchir à la question « les tigres ont-ils des rayures ? », vous allez répondre oui. Si je vous demande qu'est-ce qui représente le mieux la catégorie « oiseau » du rossignol ou de l'autruche, vous allez répondre le rossignol. Car le tigre rayé et le rossignol sont les prototypes de leur catégorie, ce qui n'empêche pourtant pas le tigre sans rayures d'être un vrai tigre, tout comme l'autruche est un vrai oiseau. Ajoutez à cela le préjugé, le stéréotype, et vous aurez la recette pour construire des catégories racistes. Celles-ci s'appuient volontiers sur une analogie corporelle (la couleur de peau, la forme des yeux). Ainsi qui a une même couleur partage une analogie avec qui a la même et fait partie d'un même groupe, d'une même catégorie. Le sélectionneur de l'équipe de France, Laurent Blanc, en 2011, n'a pas pensé autre chose lorsque qu'il a expliqué : « En France, on a l'impression qu'on forme le même prototype de joueurs : grands, costauds, puissants. Qu'est-ce qu'il y a actuellement comme grands, costauds, puissants ? Les Blacks. C'est comme ça. » On voit ici comment ladite catégorie a été fabriquée par le préjugé. L'expression « Les Blacks » vaut-elle en effet pour tous les joueurs noirs, sans différence entre eux, pour tous les continents où ils jouent et dont ils viennent, de l'Afrique, déjà immense et diversifiée, à l'Argentine et à la Belgique ? C'est bien ce qu'elle sous-entend car elle en crée la catégorie universelle des « Blacks », censée exister *per se*. Et voilà qui est vendu : un « Black », c'est donc grand et baraqué. « C'est comme ça », nous dit Blanc... Et si l'on est noir et pas fait comme Teddy Riner ou Michael Jordan, c'est certainement qu'on est... quoi au juste ?... un « presque Noir » ? Une « ébauche de Noir » ?...

BR : Alors, comment, dans le racisme, sont créées ces catégories ?

MS-C : Elles n'existent pas en elles-mêmes. Le racisme n'est pas dirigé contre telle ou telle catégorie qui existerait au monde. Le racisme, lui, existe, et il doit trouver un prétexte pour se développer. Il va donc chercher à bâtir, ou à adopter des catégories sur lesquelles s'exercer. Pour ce faire, il opte (inconsciemment) pour telle ou telle lentille qui lui sert à regarder le monde qui l'entoure et pour

poser sur celui-ci des *valeurs* : la valeur « bon » (nous) et « mauvais » (eux). La sémiotique, qui est simplement l'étude des signes et de comment ceux-ci créent de la signification, dit qu'on choisit des « fondements » pour extraire une signification des signes en présence, signification qui n'a pas de valeur absolue mais seulement une valeur au sein d'un système de sens. Par exemple : Le soleil est l'objet-signé – qui aura pour sens « divinité » – pour les Incas – du fait de leur système religieux préalable. Parmi tous les sens qui pouvaient lui être donnés, un a été retenu (le divin) du soleil. Mais pour notre civilisation technologique, il aura pour sens : « astre, phénomène physicochimique ». Ou bien une femme aux petits pieds – aura pour sens « érotisme » – pour les Chinois d'autrefois – du fait de leur codification préalable de l'érotisme. Mais elle aura pour sens, chez nous, celui de « barbarie phallogocentrique ». Dans le racisme, les « lentilles choisies » (les fondements) sont multiples, mais on peut en citer au moins deux. La première, massive, est celle du pouvoir économique. Lorsque Colbert édicte le Code Noir, il fait des Noirs des biens meubles : celui qui est prisonnier, qui est pauvre, peut alors être vu comme légitimement exploitable car inférieur. La deuxième, très importante, est celle du corps. Le corps, qui a un dedans et un dehors, des limites et des orifices, va servir, dans sa concrétude, à créer de la pensée abstraite : la société sera ainsi appréhendée comme ayant elle aussi un dehors et un dedans, et des zones de passage de l'un à l'autre, placées sur des frontières. Ce qui passe par les orifices (nourriture, fluides corporels) fera aussi tout particulièrement l'objet d'une métaphorisation religieuse : sera « pur » celui qui appartient à un groupe et qui en respecte tel ou tel interdit alimentaire ; sera « impur » (et éventuellement à raciser) celui qui consomme l'aliment impur. L'aliment : ce que l'on fait passer par un orifice

corporel. Le corps, le social, le religieux sont en cercles concentriques et c'est à Mary Douglas⁽³⁾ que l'on doit de l'avoir montré.

BR : Ce que vous dites est à désespérer : tout le monde n'est pas raciste mais tout le monde a un psychisme qui peut devenir raciste, et toute société, simplement pour constituer ses idées, sa culture, est obligée de passer par la catégorisation, catégorisation qui est au cœur même du racisme.

MS-C : Peut-être pas à désespérer, mais en tout cas à être sur ses gardes. Car, de fait, cela débouche sur le fait que le racisme est aussi inéradicable que le cancer. Il naît du psychisme normal comme le cancer naît d'un tissu normal. Il en est une excroissance pathologique et ses sources psychologiques, communes à tout être humain, font qu'il faut toujours en guetter le développement potentiel. De plus, le racisme « a toujours une longueur d'avance » sur la pensée rationnelle : il est rapide et séduisant. Prenez le cas de l'immigration. Vue sous un angle raciste, elle est simple à comprendre et à solutionner : tout comme il y a trop de passagers dans un autobus, faisons descendre les derniers arrivés et tout sera réglé. Mais soyons plus lents et réfléchis et nous verrons que l'immigration apporte très souvent à son pays hôte une main-d'œuvre jeune et qui a de l'initiative, qui va payer la sécurité sociale et les retraites et apporter au PIB. Mais pour en arriver à voir cela, il faut avoir retenu sa pensée, accepté d'apprendre les statistiques et renoncer à la « solution » rapide, même si celle-ci était aussi plaisante à retenir que porteuse du déclin de nos sociétés occidentales vieillissantes.

⁽³⁾ Douglas M. (2002). *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*. Paris, La découverte.

DATES À RETENIR



Les Assemblées Générales de
l'Association Française de Psychiatrie (AFP),
du Syndicat des Psychiatres Français (SPF)
et les élections des conseillers
auront lieu le

26 mars 2022 (le matin)



L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

PROPOSE

un colloque sur le thème

**ADDICTOLOGIE ET PSYCHIATRIE :
ENJEUX ET PERSPECTIVES**

en présentiel

le vendredi 17 juin 2022, à PARIS

au FIAP : 30, rue Cabanis 75014 PARIS

ARGUMENT

L'association entre les pathologies psychiatriques et addictives est une source de difficultés pour les professionnels des deux champs et aussi pour les personnes concernées et leur entourage.

Chaque filière de soins a tendance à concentrer son attention et ses interventions sur la pathologie de son domaine d'expertise.

Pourquoi parler de comorbidités, les addictions ne sont-elles pas elles-mêmes classées par les nosographies internationales parmi les troubles mentaux ? Ne s'agit-il pas plutôt de comorbidités entre différents types de troubles psychiques ?

Cela conduit progressivement l'addictologie à vouloir s'émanciper en quelque sorte de la psychiatrie avec des filières spécifiques et une clinique voire même des thérapeutiques qui se voulaient autonomes.

Cette dynamique a eu des effets de déstigmatisation avec néanmoins le risque de cloisonnement par rapport à la psychiatrie et donc de difficulté de repérage des comorbidités.

Il s'agit donc à présent d'un enjeu majeur à identifier les difficultés posées par ces comorbidités mais aussi les axes d'amélioration qui ont été élaborées pour y faire face.

Ces évolutions rendent donc d'autant plus nécessaire de réfléchir à une nouvelle clinique où les apports de l'addictologie et de la psychiatrie loin de s'ignorer devraient se conjuguer.

C'est pourquoi nous nous interrogerons sur les réponses à apporter au défi posé par ces pathologies qui ne peuvent venir que de l'expérience clinique des équipes pluridisciplinaires intervenant dans les deux champs qui, grâce à des propositions innovantes d'approches complémentaires, peuvent ouvrir de nouvelles voies d'accompagnement et de soins adaptées à ces situations complexes.

AVEC LES INTERVENTIONS DE :

Georges BROUSSE, Nicolas FRANCHITTO, Bernard GRANGER,
Michel LEJOYEUX, Benjamin ROLLAND, Juliette SALLES, Gérald SHADILI

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET D'ORGANISATION :

Jean-Louis GRIGUER, Maurice BENSOUSSAN, Michel BOTBOL, François KAMMERER

Pour plus de précisions sur l'organisation de ce colloque,
contacter le secrétariat de l'Association Française de Psychiatrie :

45, rue Boussingault – 75013 PARIS – ☎ 01 42 71 41 11 – ✉ contact@psychiatrie-francaise.com

🌐 <https://psychiatrie-francaise.com>

PROGRAMME

8h30-9h00 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h00-9h15 : OUVERTURE DE LA JOURNÉE

Docteur Maurice BENSOUSSAN, Président de l'Association Française de Psychiatrie (AFP)
et du Syndicat des Psychiatres Français (SPF)

Président de séance – Maurice BENSOUSSAN – Psychiatre
Président de l'Association Française de Psychiatrie (AFP)



9h15
10h00

Titre non communiqué

Intervenant : Michel LEJOYEUX (Paris), Professeur de Psychiatrie et d'Addictologie.

10h00-10h15

Discussion avec la salle

10h15
11h00

Psychiatrie et Addictologie : si proche, et pourtant si loin

Intervenant : Benjamin ROLLAND (Lyon), Psychiatre. Professeur d'Addictologie.

11h00-11h15

Discussion avec la salle

11H15-11H30 – PAUSE

11h30
12h15

Titre non communiqué

Intervenant : Nicolas FRANCHITTO (Toulouse), Professeur d'Addictologie.

12h15-12h30

Discussion avec la salle

12H30-14H00 – DÉJEUNER LIBRE

Président de séance – Jean-Louis GRIGUER – Psychiatre des Hôpitaux,
Secrétaire Général de l'Association Française de Psychiatrie (AFP)

14h00
14h35

Titre non communiqué

Intervenant : Bernard GRANGER (Paris), Professeur de Psychiatrie.

14h35-14h50

Discussion avec la salle

14h50
15h25

Les pathologies duelles existent-elles vraiment ? Et si oui comment les soigner ?

Intervenant : Georges BROUSSE (Clermont-Ferrand), PUPH de Psychiatrie et d'Addictologie à l'Université Clermont Auvergne, chef du service d'Addictologie et Pathologies Duelles du CHU de Clermont-Ferrand.

15h25-15h40

Discussion avec la salle

15H40-15H55 – PAUSE

15h55
16h30

Les spécificités addictives à l'adolescence

Intervenant : Gérald SHADILI (Paris), Pédopsychiatre addictologue, responsable de l'unité fonctionnelle d'addictologie clinique au sein du département universitaire de Psychiatrie de l'adolescent et de l'adulte jeune du Pr Corcos de l'Institut Mutualiste Montsouris.

16h30-16h45

Discussion avec la salle

16h45
17h20

Addiction et psychiatrie une association de trajectoire

Intervenant : Juliette SALLES (Toulouse), Psychiatre au CHU de Toulouse, Service des urgences psychiatriques.

17h20-17h35

Discussion avec la salle

17h35-18h00 : CLÔTURE DE LA JOURNÉE :

Franck BELLIVIER (Paris) (sous réserve), Professeur de Psychiatrie.



ADDICTOLOGIE ET PSYCHIATRIE : ENJEUX ET PERSPECTIVES

BULLETIN D'INSCRIPTION

Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Pr <input type="checkbox"/> Dr <input type="checkbox"/>	☎* :
NOM* :	Profession :
Prénom* :	☎* :
Date de naissance* :	Portable* :
Adresse postale* :	
N° RQTH (Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) : <input type="checkbox"/>	
Commentaire, besoins spécifiques :	
Si médecin :	Ce colloque entre dans mon programme de DPC : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Mode d'exercice professionnel Libéral : <input type="checkbox"/> Salarié : <input type="checkbox"/> Hospitalier : <input type="checkbox"/>	N° RPPS (obligatoire pour les médecins si DPC) :

* Informations obligatoires

Prendra part au COLLOQUE du 17 juin 2022 en présentiel et règle ses droits d'inscription selon le tableau ci-dessous (chèque à l'ordre de l'Association Française de Psychiatrie) :

NOUVEAU : PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE

Vous pouvez dorénavant vous inscrire et régler vos droits d'inscriptions sauf pour le tarif de formation professionnelle sur notre site internet : <https://psychiatrie-francaise.com> jusqu'au 16 juin 2022 midi

DROITS D'INSCRIPTION par personne	AVANT	APRÈS
	le 15 mai 2022 (le cachet de la poste faisant foi)	
Tarif Général	<input type="checkbox"/> 120 €	<input type="checkbox"/> 150 €
Membres de l'AFP à jour de cotisation 2022	<input type="checkbox"/> 70 €	<input type="checkbox"/> 100 €
SUR JUSTIFICATIF : Étudiants de moins de 30 ans, internes, demandeurs d'emploi	<input type="checkbox"/> 30 €	<input type="checkbox"/> 50 €
Formation Professionnelle	<input type="checkbox"/> 240 €	<input type="checkbox"/> 270 €
➤ Hors DPC : avec prise en charge de l'employeur pour les salariés – numéro de déclaration d'activité formateur : 11752504075 – Une convention sera établie entre l'AFP et votre employeur	Pour le DPC, merci de bien vouloir contacter l'ODPC-CNQSP Tél. : 09 83 73 00 17	
➤ Actions de DPC : Action sous réserve de publication par l'ANDPC	<input type="checkbox"/> 0 €	<input type="checkbox"/> 0 €
• Libéraux : Frais de DPC pris en charge et indemnisation du participant par l'ANDPC	<input type="checkbox"/> 665 €	<input type="checkbox"/> 665 €
• Salariés : Frais de formation pris dans le cadre de la formation professionnelle par votre employeur. Une convention sera établie entre le l'AFP et votre employeur		
TOTAL =
TARIF UNIQUE SUR PLACE : 200 € (aucune inscription au titre de la formation professionnelle ne sera effectuée sur le lieu du colloque)		

Le 2022

Signature :

INFORMATIONS PRATIQUES

Bulletin d'inscription à retourner accompagné du chèque de règlement correspondant à l'Association Française de Psychiatrie – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS

- Un accusé de réception d'inscription vous sera adressé dans les quinze jours à réception du document et du règlement.
- Capacité d'accueil maximale (70 personnes) en présentiel.
- Accepte des conditions générales de vente de formation (www.psychiatrie-francaise.com).

Annulation :

- Aucun remboursement d'inscription ne sera possible pour tout désistement qui n'aura pas été signalé **par lettre recommandée avant le 3 juin 2022.**
- **Attention : frais de dossier compris dans le tarif : 40 euros non remboursables.**

LIEU DU COLLOQUE EN PRÉSENTIEL

FIAP
30, rue Cabanis
75014 Paris

RENSEIGNEMENTS

Association Française de Psychiatrie
45, rue Boussingault – 75013 PARIS – ☎ 01 42 71 41 11
☎ contact@psychiatrie-francaise.com – 🌐 <https://psychiatrie-francaise.com>



ADDICTOLOGIE ET PSYCHIATRIE : ENJEUX ET PERSPECTIVES

- **Lieu de la formation :** FIAP, 30 rue Cabanis 75014 Paris
- **Accès :** Métro Glacière – Saint-Jacques
- **Durée de la formation :** 7h30 : 9h00-12h30 et 14h00-18h00
- **Clôture des inscriptions :** en ligne le 15 juin 2022 mais possibilité de s'inscrire sur place
- **Les plus de la formation :**
 - Intégration de connaissances nouvelles en psychiatrie et addictologie
 - Élaboration des articulations entre addictologie et psychiatrie

- **Les compétences visées :**
 - Mieux soigner les troubles addictologiques et psychiatriques
 - Mieux coordonner les soins en addictologie et psychiatrie
 - Mieux accompagner les patients et leurs familles dans le suivi des personnes présentant des troubles addictifs et psychiatriques

- **Pré-requis :**
Pas de pré-requis pour cette formation

- **Public concerné :**
Formation pour adultes
Tous professionnels médicaux en particulier de la psychiatrie et du champ de la santé mentale
Tous publics concernés ou intéressés par les questions de psychiatrie ou de santé mentale, à titre personnel ou professionnel

- **Objectifs :**
 1. Améliorer les compétences des soignants pour mieux traiter les troubles psychiatriques et addictifs
 2. Améliorer les compétences des professionnels dans les champs de l'addictologie et de la psychiatrie
 3. Améliorer les aptitudes des soignants à interagir dans les champs de l'addictologie et de la psychiatrie
 4. Mieux comprendre les troubles psychiatriques et addictologiques
 5. Améliorer les interactions entre addictologies et psychiatres pour une meilleure connaissance des bases théoriques sous-tendant le travail de chacun

- **Moyens :**
 - Moyens pédagogiques et techniques :
 - o Salle avec vidéoprojecteur
 - o Outils pédagogiques usuels
 - Modalités de contrôle des connaissances :
 - o Évaluation à chaud par QCM
 - o Feuilles d'émargement à signer par demi-journée

- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**
N'hésitez pas à nous faire connaître vos besoins spécifiques en contactant notre référente handicap :
Mme Valérie LASSAUGE au 01 42 71 41 11

- **Annulation :**
 - Des frais de dossier de 40 euros seront retenus pour les annulations demandées avant le 3 juin 2022
 - Aucun remboursement d'inscription ne sera possible après cette date

LIVRES EN IMPRESSIONS

LA DÉCONNIATRIE

Patricia ADAM*

LECTURE ET SUBJECTIVITÉ

Chère consœur et cher confrère, chers lecteurs

Parce qu'un travail de mémoire est indispensable à la vie de notre spécialité dont l'existence même se trouve aujourd'hui menacée, le livre « La Déconniatrie »⁽¹⁾ récemment publié retrace, afin de ne rien en oublier, l'épopée de l'hôpital de Saint-Alban-sur-Limagnole en Lozère.

Pour beaucoup d'entre nous le nom de Saint-Alban relève du mythe : une de ces grandes aventures dont l'Histoire de la psychiatrie a retenu des noms. Ce qui amène à fantasmer sur l'époque et le lieu, à regretter de ne pas avoir pu en être parce qu'arrivé trop tard et de ne pas les avoir connus.

Le héros ? François TOSQUELLES entouré de quelques « mousquetaires » : Lucien BONNAFÉ, Jean OURY et Frantz FANON... « Tous pour un ! Un pour tous ! » : le slogan devenait « Tous à ne faire qu'un ! Ensemble en mouvement, patients et soignants ! ». Ainsi la psychothérapie institutionnelle voyait le jour, et là-bas recluse, elle se mit à vibrer avec quelques grands noms du Surréalisme.

Ce fut un regard novateur sur l'Art, mais également un regard différent sur l'Autre et le « prendre soin ». Puis, avec insistance et persévérance, Jean DUBUFFET aboutit à faire reconnaître « L'Art des fous », l'art de ceux que l'on supposait au mieux naïfs ou béotiens dénués de toute culture.

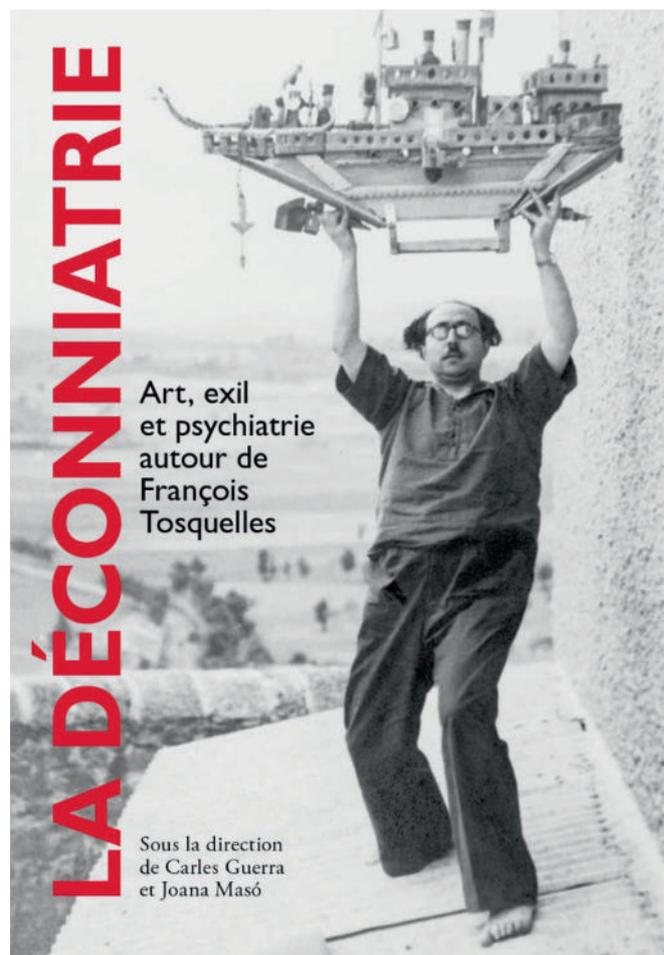
Un livre à lire. À déguster comme les livres d'aventures qui autrefois berçaient nos adolescences.

C'est un délice, une gourmandise !

* *
*

* Psychiatre à Tours.

⁽¹⁾ « La Déconniatrie. Art, exil et psychiatrie autour de François TOSQUELLES ». ARCADIA. Les Abattoirs – Musée – Frac Occitanie Toulouse – Octobre 2021.



Auteurs : Édité par Carles GUERRA et Joana MASÓ. Avec les contributions de Mireille BERTON, Christophe BOULANGER, Kaira M. CABAÑAS, Éric FASSIN, Savine FAUPIN, Carles GUERRA, Jean KHALFA, Raphaël KOENIG, Sarah LOMBARDI, Joana MASO, Julien MICHEL, Paul B. PRECIADO, Alejandra RIERA, Valérie ROUSSEAU, Annabelle TENEZE

Éditions : Les Presses du réel

Parution : novembre 2021

EAN : 978-2-9143-9716-2

Prix : 28,00 €

« La Déconniatrie » ? Ce néologisme imaginé et inventé par François TOSQUELLES définit à lui seul sa méthode de soin et son travail thérapeutique. L'humour contenu dans le mot met à distance toute tentative d'autorité qui prétendrait hiérarchiser les acteurs en présence. Pas plus de fous que de soignants ! Cela va jusqu'à remettre en cause la définition même de la folie. À Saint-Alban, on questionne quotidiennement les

frontières du normal et du pathologique. On s'interroge, on tente des réponses. Où est le sens ? Qu'est-ce qui est délirant ? Et finalement qui délire ?

Perdue en Lozère, là-bas dans un paysage de montagnes et haut-perchée, l'ancienne forteresse médiévale maintes fois réparée, devenue au XIX^{ème} siècle un asile enfin restauré, attire les exilés politiques, les « aventuriers » et nouveaux venus en psychiatrie, les résistants de la dernière guerre, les créateurs d'un genre nouveau, et quelques indésirables pour la société... À la lecture du récit j'imagine facilement l'effervescence quotidienne engendrée par ce vent de liberté et l'ébullition constante provoquée par ceux dont l'Histoire a gardé les noms.

Ils étaient là... TOSQUELLE et BONNAFÉ, mais aussi Paul ÉLUARD et Nush, Georges CANGUILHEIM l'historien des sciences et philosophe. Tristan TZARA y fut de passage juste après-guerre en 1945 : c'est là qu'il écrivit son poème « Parler seul ». Des liens s'établirent avec PICASSO, Henri EY et LACAN également. Plus tard en 1952, Georges DAUMEZON et Philippe KOEHLIN enrichirent par leurs apports théoriques les pratiques en psychothérapie institutionnelle : moi, je n'en savais rien. Ou l'avais-je oublié ? Comme j'avais oublié que Roger GENTIS fut Interne en psychiatrie également à Saint-Alban. J'avais cru pourtant tout lire de lui. Tout ce que j'avais pu trouver de ses écrits en préparant les examens de PCEM2 ! À la faculté de Tours, nous « subissions » et expérimentions pour la première fois une épreuve de psychologie. Bien m'en a pris !

Le récit rappelle que, trois ans après l'ouverture par Jean OURY de la clinique de La Borde, Claude JEANGIRARD créait en 1956 le domaine de La Chesnaie à Chailles. DAUMEZON et GENTIS étaient voisins à Fleury... Curieusement la proximité géographique de ces lieux de soin ne pouvait que traduire la complicité intellectuelle et la volonté commune d'une pratique humaniste en psychiatrie. Si proche de chez soi, finalement les psychiatres tourangeaux ne se sentent-ils pas gratifiés de recevoir un peu de l'héritage en écho ?

Nous croyons connaître... un peu... beaucoup... passionnément ? Avouons que les livres, les écrits aux idées de génie, dans nos vies professionnelles surchargées, le plus souvent nous avons eu tout juste le temps de les effleurer. Mais nous avons pris soin de les collecter, de les amasser et de les entasser en espérant « un jour sûrement » avoir le temps de les savourer, lentement.

Ce temps est-il enfin là, acquis pour vous comme une richesse espérée ?

En reprenant la lecture, je découvre combien, chacun à sa façon, ces grands noms avaient mis la main à la pâte :

car il ne s'agissait pas uniquement de penser. À Saint-Alban il fallait façonner et modeler tous les jours si on voulait se nourrir et avancer ! En quelque sorte, il s'agissait de faire de l'Asile, non plus un lieu d'enfermement sous contrôle social, voire socio-judiciaire pour assurer la sûreté de la Nation, mais au contraire de faire du domaine un espace qui échapperait à cela, un lieu où se constituerait une nouvelle société pour subsister et qui, sollicitant le travail mais également la responsabilité de chacun, créerait un nouvel espace de liberté. Après avoir été longtemps suspectés de tares ou au mieux d'infériorité, les patients psychiatriques, les « incurables », les insensés retrouvaient un peu leur dignité.

* *
*

Puis c'est à Paris que se poursuit le récit. Là où déjà « il faut être » dès la fin de 1948.

Nous voici dans le sous-sol de la galerie DROUIN où le Dr LADAME, médecin à l'asile de Bel-Air à Genève, présente une sélection d'œuvres : les « travaux d'aliénés » de sa collection dont il fera don à la Fondation de l'Art Brut... les sculptures en liège de Joaquim Vences GIRONELLA voisinent avec les peintures de Miguel HERNANDEZ : tous deux sont exilés suite à la guerre en Espagne. La question posée est alors de savoir si ces peintures et sculptures illustrent et représentent une quelconque pathologie de l'exilé. Renforcent-elles les théories de Frantz FANON⁽²⁾ pour qui « la folie de la guerre rend fou » ? Et l'expression de cette folie, cette démence « se conformerait dans son illustration aux conventions sociales du moment, aux comportements aberrants culturellement codés ».

Toujours est-il que Jean DUBUFFET dans son dossier sur l'Art Brut (numéro automne-hiver 1949, les cahiers de la pléiade) ne répond pas à cette question. Son écrit sur Miguel HERNANDEZ fait écho au texte fondateur d'André BRETON « L'Art des fous, la clef des champs ». Le titre poétique illustre la vision surréaliste qui attribue à la folie des capacités créatrices et l'ouverture des portes vers la liberté. Les psychiatres savent combien ce modèle idéalisé se révèle faux : il tient de l'exception dans notre pratique clinique. La conception surréaliste semble méconnaître la souffrance de l'exilé et les traumatismes endossés. A-t-elle conscience de la faim des internés, de la douleur et de la solitude des prisonniers ? Le surréalisme ignore l'enfermement et la perte de liberté que la maladie mentale impose à celui qui en est touché.

⁽²⁾ Après son séjour à Saint-Alban de 1952 à 1953 et arrivé en Algérie à l'hôpital de Blida-Joinville, Frantz FANON n'aura de cesse de démontrer que toute tentative thérapeutique, pour réussir, doit prendre en compte les éléments culturels et spirituels, historiques, socio-politiques et géographiques du groupe auquel elle s'adresse.

Comme le rapporte Jean OURY⁽³⁾, François TOSQUELLE avait raison de se montrer méfiant à l'égard de Jean DUBUFFET qui, dès 1945, prospecte, collecte, amasse les créations hors normes : toutes celles en marge des conceptions culturellement admises. Il utilise peu le troc, ce que les patients faisaient à l'époque pour leurs besoins personnels ou l'amélioration du quotidien. Avec lui, les créations entrent dans le domaine marchand.

On était aux prémices de la muséification de « l'Art des fous ». Mais, pour rendre à chacun ce qui lui revient, rappelons-nous qu'Auguste MARIE et Marcel REJA, tous deux psychiatres parisiens, furent à l'origine du premier « Musée de la folie » à Villejuif dès en 1905.

L'art-thérapie faisait ses premiers pas...

Reprenons l'histoire. Quelque temps plus tard, sous prétexte de la conservation des œuvres et de savoir les magnifier, d'en exalter la créativité, plus tard de leur accorder reconnaissance et notoriété, François TOSQUELLES cède, et Jean DUBUFFET achète les œuvres au prix demandé par le personnel de Saint-Alban. La question de la propriété des œuvres est alors éludée...

DUBUFFET continue fébrilement de constituer son Musée d'Art brut qui, du 137, rue de Sèvres, quitte Paris, gagnera la Suisse pour son installation définitive à Lausanne.

En France, L'ARACINE tente de prendre la relève. Roger GENTIS rappelle alors clairement à Madeleine LOMMEL, sa fondatrice et présidente, la position des psychiatres lors de la préparation de l'exposition prévue de mars à septembre 1987 : « ce que nous ne voulons pas c'est que la création soit marquée du label de la psychiatrie... peu importe que l'on soit soigné, soignant ou ni l'un ni l'autre : ceci a peu de pertinence quand il s'agit de création artistique »... Le LAM à Lille reçoit en 1999, après un dépôt, la donation de la collection de L'ARACINE.

En ce début de XXI^{ème} siècle, il semble qu'un autre tournant se prenne : celui de vouloir à « tout prix » intégrer l'Art Brut à l'Art Contemporain, lui offrant ainsi une reconnaissance extra-européenne et mondialisée. Si l'Art Brut y gagne en renommée, il n'y gagne rien en lyrisme et poésie. Il nous reste à constater la belle envolée des prix !

Psychiatrie et créativité se croisent, se côtoient, se mêlent parfois sans dépendre l'une de l'autre et sans jamais véritablement se confondre. Je ne peux terminer sans citer la phrase qu'Antonin ARTAUD adressait au Dr FERDIÈRE : « Vous n'auriez pour rien au monde voulu qu'un poète, un dramaturge, un acteur et un

inspiré fut confondu avec un aliéné et il faut être bête et vil comme le monde moderne que vous haïssez parce qu'il ment pour confondre le fanatisme sacré avec une forme quelconque de démente. » Ces propos ont su garder toute leur actualité.

* *

*

Je referme le livre... presque frustrée que la lecture soit terminée. Cet écrit goulûment avalé met en appétit ! On voudrait continuer l'histoire et s'en resservir.

J'ai conscience de la subjectivité de l'aperçu que je vous livre. Je vous parle des chapitres qui ont fait écho en moi, des thèmes que je connais le mieux les appréciant déjà. J'ai omis d'évoquer d'autres domaines : les films, le cinéma...

Désirant réparer cela, je me suis installée devant la « Machine » et j'ai tapé sur le clavier :

Mario RUSPOLI et François TOSQUELLES : films

Sur 1 min 47, j'ai vu « Regard sur la folie » où s'animaient en 1962 la vie quotidienne des patients et le travail des médecins à Saint-Alban. Mais plus encore ! Une heure ! Fouillez jusqu'à trouver le film de Danielle SIVADON et de Jean-Claude POLAK réalisé par François PAIN en 1989. Vous y retrouverez les idées majeures de François TOSQUELLES prononcées avec son accent catalan et ses tics de langage, mêlées à l'humour de son esprit frondeur. Le tout gratifié par la lecture d'un poème de Paul ÉLUARD « Souvenir de la maison des fous ».

Se nourrir d'histoires, d'histoires humaines qui font l'Histoire de notre spécialité et la mettent en mouvement. La rendre ainsi vivante nous contraint à espérer ! Avec l'énergie retrouvée, il nous faut dépasser l'héritage du passé, et penser ensemble l'avenir pour la psychiatrie. Là, nos utopies sont nécessaires pour réinventer, continuer à créer, à chercher et à expérimenter, à faire vivre avec vigueur notre spécialité dans toutes les richesses de sa diversité.

L'ouvrage promeut François TOSQUELLES et le vécu à Saint-Alban. Il décrit l'émergence du concept d'Art Brut. L'exposition au Musée « Les Abattoirs » à Toulouse dure jusqu'au printemps 2022 : aurez-vous le temps de vous y rendre ? Facile à commander, le livre peut attendre sur une table de chevet.

Pour ceux qui auraient l'opportunité de voyager, l'exposition part ensuite à Barcelone, puis en fin d'année à Madrid, et en 2023 elle sera présentée à l'American Folk Art Museum de New York.

Ah ! Voyez, vous en rêvez déjà.

Bien cordialement.

⁽³⁾ Jean OURY et Patrick FAUGERAS, « Préalables à toute clinique des psychoses », Toulouse, Éditions ÈRÈS, 2012, p. 238.

REVUE PSYCHIATRIE FRANÇAISE

VARIA

3/21 :

- Yves MANELA, *Éditorial*
- Nathan STORME, Margot MORGIÈVE, Charles-Édouard NOTREDAME, *Réseaux sociaux et santé mentale*
- Jean-François SOLAL, *Se cogner à la COVID. Un témoignage d'écouter psychanalyste à la Consultation d'Urgence Médico-Psychologique*
- Frédéric TORDO, *L'intégration de la technologie comme un cadre dans les consultations en ligne (en temps de confinement)*
- Yves MANELA, *Visiopsy*
- David BRETON, *De la phénoménologie en psychiatrie : une approche contemporaine du vécu mental*
- Francis ROUAM, *Schizophrénie et phénoménologie*
- Bernard TOUATI, *Fantasme transsexuel et quête phallique. Un tableau clinique de lutte contre la dissociation*
- Chantal BIWER, Jean-Pierre CAPITAIN, *Du N'doep à la fête de carnaval : la transe en question*
- Monique LAURET, *L'obésité abord psychopathologique*

TÉMOIGNAGE

- Solenne LESTIENNE, *L'absence de limites dans la psychose schizophrénique de type deleuzien*

PSYCHIATRES ROMANCIERS

- *Les enfants de Libertia* de Bernard TOUATI, ouvrage analysé par Yves MANELA

ENVIES DE LIRE

- *Retour à Martha's Vineyard* de Richard RUSSO, ouvrage analysé par Alain KSENSÉE
- *Les démons de Gödel : logique et folie* de Pierre CASSOU-NOGUÈS, ouvrage analysé par Simon-Daniel KIPMAN



PSYCHIATRIE FRANÇAISE

3/21 :
VARIA

Bon de commande à retourner au SPF :
45, rue Boussingault – 75013 Paris

Mme M. Pr Dr :

Nom :

Prénom :

..... @

.....

Code postal : Ville :

.....

Commande exemplaire(s) du N° 3/21 x 25 € = €

à régler par chèque établi à l'ordre du **Syndicat des Psychiatres Français**.

PAS DE DISCOURS SANS LECTURE

OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS

Manuel des troubles psychotraumatiques

Cyril TARQUINIO, Yann AUXEMERY

Dunod : coll. Psychothérapies - 2022 - 55,00 €

Le Souffrir

Erick Jean-Daniel SINGAINY

MJW Édition : 2021 - 24,00 €

La reconsolidation thérapeutique de la mémoire

Transformer les schémas émotionnels avec la Thérapie de la cohérence

Sophie COTE, Pierre COUSINEAU

Dunod : 2022 - 33,00 €

La haine de soi et de l'autre

Alberto EIGUER

Dunod : 2022 - 25,00 €

Manuel des pratiques intégratives

À l'usage des professionnels intervenant auprès des enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme

Maria SQUILLANTE, Nicole GARRET-GLOANEC, Fabienne ROOS-WEIL

Érès : 2022 - 18,00 €

Les Troubles sensoriels aux stratégies thérapeutiques

Autismes et psychanalyses

Marie-Dominique AMY, Armelle BARRAL, Bernard GOLSE

Érès : 2022 - 25,00 €

Mettre en œuvre un programme de psychoéducation pour la dépression

Luisa WEINER, Enzo LACHAUX

Dunod : 2022 - 30,00 €

EFT, Emotional Freedom Techniques en 45 notions

Marie-Odile BRUS

Dunod : 2022 - 35,00 €

La Revue Lacanienne N° 22

Éclats du corps

Érès : 2021 - 26,00 €

Freud, le temps de la neurologie

Thierry LONGE

Érès : 2021 - 30,00 €

PETITES ANNONCES

RAPPEL

Les tarifs des petites annonces sont à demander par annonces@psychiatrie-francaise.com

Les ordres doivent parvenir au secrétariat

- Pour le N° 287 : le **25 mars 2022** au plus tard, pour une parution **semaine 15**.
- Pour le N° 288 : le **29 avril 2022** au plus tard, pour une parution **semaine 20**.
- Pour le N° 289 : le **3 juin 2022** au plus tard, pour une parution **semaine 25**.
- Pour le N° 290 : le **9 septembre 2022** au plus tard, pour une parution **semaine 39**.
- Pour le N° 291 : le **14 octobre 2022** au plus tard, pour une parution **semaine 44**.
- Pour le N° 292 : le **18 novembre 2022** au plus tard, pour une parution **semaine 49**.

LE CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ GEORGE SAND – BOURGES (18)

RECHERCHE

DES PSYCHIATRES – Pôle Intra et Extra hospitalier
UN PÉDOPSYCHIATRE OU UN PSYCHIATRE – Pôle Médico-Psychologique de l'Enfant et de l'Adolescent (PMPEA)

Postes ouverts à toutes les candidatures (PH ou PC)

Le CH G. Sand est un établissement à taille humaine, en charge de la santé mentale sur le territoire du Cher et une partie de l'Indre pour la psychiatrie adulte. Son siège social est situé à Bourges, ville permettant une qualité de vie personnelle et familiale, présentant des attraits touristiques et facilement accessible depuis Paris, Tours, Poitiers, Limoges, Clermont-Ferrand, Lyon...

- Hôpital dynamique avec une vraie culture de la psychiatrie
- Projet d'Établissement 2021-2025 innovant
- Fort engagement pour la formation des professionnels

CV à adresser par mél. : affaires.medicales@ch-george-sand.fr

ou par voie postale : Bureau des Affaires médicales
77 rue Louis Mallet
18000 BOURGES

CENTRE HOSPITALIER
George Sand
Établissement Intercommunal de Santé Mentale du Cher

Pour tous renseignements :
02 48 67 20 80

(réf. 4231)

LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE VOUS CONDUIRONT...

Merci de vérifier que les colloques sont bien maintenus aux dates prévues en raison de la pandémie

RÉUNIONS ET COLLOQUES

EN FRANCE

Mars 2022

EN VISIO, le 11 : L'Association Française de Psychiatrie organise un séminaire de phénoménologie psychiatrique sur le thème « **Phénoménologie et environnement** ». – Informations et inscriptions : Dr Jean-Louis GRIGUER – jean-louis.griguer@orange.fr

PARIS, les 11 et 12 : à l'initiative de l'Appel des appels, du Collectif des 39 et du Printemps de la psychiatrie sont organisées les **Assises citoyennes du soin psychique**. – Informations et inscriptions : Printemps de la psychiatrie. – <https://printempsdelapsychiatrie.org/2021/12/13/programme-des-assises-citoyennes-du-soin-psychique-le-11-et-12-mars-2022/>

En VISIO, le 14 : La Société Psychanalytique de Paris organise une conférence sur le thème « **Rien de ce qui est humain ne m'est étranger : la question du contre-transfert culturel** ». – Informations et inscriptions : La Société Psychanalytique de Paris (SPP) – 21, rue Daviel – 75013 PARIS – 01 43 29 66 70 – spp@spp.asso.fr – <https://www.spp.asso.fr/>

En VISIO, le 14 : La Société Psychanalytique de Paris organise une conférence sur le thème « **Addiction et soins psychiques en psychiatrie : ce que permet l'écoute du psychanalyste** ». – Informations et inscriptions : La Société Psychanalytique de Paris (SPP) – 21, rue Daviel – 75013 PARIS – 01 43 29 66 70 – spp@spp.asso.fr – <https://www.spp.asso.fr/>

En VISIO, le 16 : La Société Psychanalytique de Paris organise une conférence sur le thème « **Agitation anti-dépressive chez l'enfant** ». – Informations et inscriptions : La Société Psychanalytique de Paris (SPP) – 21, rue Daviel – 75013 PARIS – 01 43 29 66 70 – spp@spp.asso.fr – <https://www.spp.asso.fr/>

Paris, le 18 : L'Association Franco-Argentine de Psychiatrie et de Santé Mentale organise un colloque sur le thème « **Qu'est-ce qui soigne l'institution ? Expériences institutionnelles en France et en Argentine** ». – Informations et inscriptions : demande et conditions d'inscription : experiencesinstitutionnelles@gmail.com – <http://psy.francoarg.asso.free.fr/index.php/colloque-franco-argentin-18-mars-2022/>

EN VISIO, le 22 : L'Association Française de Psychiatrie organise une session FAF-PM (réservée aux libéraux) sur le thème « **Rôle et places des psychiatres libéraux dans l'articulation entre CPTS et PTSM** ». – Informations et inscriptions : AFP – 45, rue Bousingault – 75013 PARIS – 01 42 71 41 11 – contact@psychiatrie-francaise.com – www.psychiatrie-francaise.com

EN VISIO, le 24 : L'AFAR organise une journée sur le thème « **L'irresponsabilité pénale : troubles psychiques et perception de la réalité** ». – Informations et inscriptions : AFAR, 46, rue Amelot – 75011 PARIS – formation@afar.fr – 01 53 36 80 50 – 01 48 05 31 51 – <https://www.afar.fr>

PARIS, les 24 et 25 : La Société d'Études du Psychodrame Pratique et Théorique (SEPT) organise une session de sensibilisation sur le thème « **Parole à la cantonade, parole dressée** ». – Informations et inscriptions : Michaël PASZT – michaelpaszt@gmail.com – 06 86 84 78 87 – <http://www.asso-sept.org>

PARIS, le 25 : L'Association Française de Psychiatrie organise un colloque sur le thème « **Comment les enfants réussissent ou échouent à apprendre aujourd'hui. Les troubles des apprentissages entre protocoles et relations pédagogiques** ». – Informations et renseignements : AFP – 45, rue Bousingault – 75013 PARIS – 01 42 71 41 11 – contact@psychiatrie-francaise.com – www.psychiatrie-francaise.com

PARIS, les 25 et 26 : L'Association Française de Thérapie Interpersonnel organise son 6^{ème} congrès International sur le thème « **Covid et attachement** ». – Informations et inscriptions : AFTIP – secretaire@aftip.fr – <https://www.aftip.fr/>

PARIS, le 26 : La Société d'Études du Psychodrame Pratique et Théorique (SEPT) organise une Journée d'Étude sur le thème « **Voiler, dévoiler l'intime en psychodrame** ». – Informations et inscriptions : Michaël PASZT – michaelpaszt@gmail.com – 06 86 84 78 87 – <http://www.asso-sept.org>

1^{er} colloque « LE TEMPS DE LA PSYCHANALYSE »

organisé par
Jacques ANDRÉ
Alain BRACONNIER
Catherine CHABERT
Patrick GUYOMARD
Denys RIBAS
Dominique SCARFONE
et la revue *Le CarnetPsy*

Écouter...

Les surprises de l'inconscient



Alexandre Séon (1855-1917) Maître La Vierge, vers 1902
©Géraldine Huet/Art & Histoire de Saint-Claude/Mitropole
Photo: Didier Puyvion

Jacques ANDRÉ La parole surprise • Julie MOUNDIC « Au-delà de cette limite votre ticket n'est plus valable » (R. Gary) • Bernard GOLSE Écouter la demande intransitive • Catherine CHABERT Faut-il avoir peur de l'inconscient ? • Maurice CORCOS Trouver quelqu'un à qui parler... de sa vérité et de ses silences • Denis HIRSCH À l'écoute de la folie pubertaire. Création, narration, dramatisation, construction dans les cures d'adolescents • Denys RIBAS Les enfants imaginaires de Lolita • Pierre DELION Écouter en institution : la constellation transférentielle • Sylvain MISSIONNER Narrativités en friche cherchent écoute réflexive • Anne BRUN L'écoute dans les médiations thérapeutiques • Vassili KAPSAMBELIS Qu'écoute-t-on face au patient schizophrène ? • René ROUSSILLON L'intervention et le dispositif cliniques doivent être « sur-mesure »

Renseignements :
Édith Georges-Chassat - Le CarnetPSY
8, avenue J.B. Clément - 92100 Boulogne
Tél. : 01 46 04 74 35
est@carnetpsy.com
Inscription individuelle : 90 €
Étudiant : 40 €
Formation permanente : 190 €
Tarifs spéciaux pour les abonnés à la revue Le CarnetPSY
Offre groupée abonnement intégré Le CarnetPSY - colloque :
120 € (France) / 140 € (Étranger)

Nouvelle date : Samedi 26 mars 2022

Format hybride : présentiel / distanciel

Maison de la Chimie - 28^{ème} rue Saint Dominique - 75007 PARIS

Possibilité de s'inscrire en ligne sur
www.carnetpsy.fr

LeCarnetPsy

Avril 2022

PARIS, le 4 : Le Département de Psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte de l'IMM organise Le séminaire BABYLONE, Psychanalyse & Littérature sur le thème « **Rosemary's baby, Polanski et l'identité narrative** ». – Informations et inscriptions : auprès de Corinne DUGRE-LEBIGRE – corinne.dugre-lebigre@imm.fr – ☎ 01 56 61 69 80 – <https://babylone-imm.org>

En VISIO, le 11 : La Société Psychanalytique de Paris organise une conférence sur le thème « **Psychiatrie et psychanalyse : une amitié à cultiver** ». – Informations et inscriptions : La Société Psychanalytique de Paris (SPP) – 21, rue Daviel – 75013 PARIS – ☎ 01 43 29 66 70 – spp@spp.asso.fr – <https://www.spp.asso.fr/>

En VISIO, le 11 : La Société Psychanalytique de Paris organise une conférence sur le thème « **Quand l'affect manque : déconstruire l'alexithymie** ». – Informations et inscriptions : La Société Psychanalytique de Paris (SPP) – 21, rue Daviel – 75013 PARIS – ☎ 01 43 29 66 70 – spp@spp.asso.fr – <https://www.spp.asso.fr/>

EN VISIO, le 15 : L'Association Française de Psychiatrie organise un séminaire de phénoménologie psychiatrique sur le thème « **Phénoménologie et environnement** ». – Informations et inscriptions : Dr Jean-Louis GRIGUER – jean-louis.griguer@orange.fr

Mai 2022

PARIS, le 9 : Le Département de Psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte de l'IMM organise Le séminaire BABYLONE, Psychanalyse & Littérature sur le thème « **Division subjective et relation d'emprise dans l'œuvre de William Blatty "L'exorciste"** ». – Informations et inscriptions : auprès de Corinne DUGRE-LEBIGRE – corinne.dugre-lebigre@imm.fr – ☎ 01 56 61 69 80 – <https://babylone-imm.org>

En VISIO, le 9 : La Société Psychanalytique de Paris organise une conférence sur le thème « **Clinique actuelle : les nouveaux nomades** ». – Informations et inscriptions : La Société Psychanalytique de Paris (SPP) – 21, rue Daviel – 75013 PARIS – ☎ 01 43 29 66 70 – spp@spp.asso.fr – <https://www.spp.asso.fr/>

EN VISIO, le 10 : L'Association Française de Psychiatrie organise une session FAF-PM (réservée aux libéraux) sur le thème « **Rôle et places des psychiatres libéraux dans l'articulation entre CPTS et PTSM** ». – Informations et inscriptions : AFP – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS – ☎ 01 42 71 41 11 – contact@psychiatrie-francaise.com – www.psychiatrie-francaise.com

En VISIO, le 12 : La Société Psychanalytique de Paris organise une conférence sur le thème « **Les néo-sexualités, autour de l'œuvre de Joyce McDougall** ». – Informations et inscriptions : La Société Psychanalytique de Paris (SPP) – 21, rue Daviel – 75013 PARIS – ☎ 01 43 29 66 70 – spp@spp.asso.fr – <https://www.spp.asso.fr/>

EN VISIO, le 13 : L'Association Française de Psychiatrie organise un séminaire de phénoménologie psychiatrique sur le thème « **Phénoménologie et environnement** ». – Informations et inscriptions : Dr Jean-Louis GRIGUER – jean-louis.griguer@orange.fr

En VISIO, le 18 : La Société Psychanalytique de Paris organise une conférence sur le thème « **L'adolescence une histoire à construire** ». – Informations et inscriptions : La Société Psychanalytique de Paris (SPP) – 21, rue Daviel – 75013 PARIS – ☎ 01 43 29 66 70 – spp@spp.asso.fr – <https://www.spp.asso.fr/>

Juin 2022

NANCY, les 2 et 3 : La Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et des Disciplines Associées organise son congrès français de psychiatrie et de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent sur le thème « **Prévention et Pédopsychiatrie** ». – Informations et inscriptions : SFPEADA – formation@sfpeada.fr – <https://congres.sfpeada.fr>

PARIS, les 15 et 16 : La Fédération Française de Psychiatrie organise ses Quatrièmes journées de Psychiatrie Adulte sur le thème « **Consentir ou ne pas consentir ? Telle est la question. Dilemme de la psychiatrie ou de la société** ». – Informations et inscriptions : Fédération Française de Psychiatrie – contact@fedepsychiatrie.fr – ☎ 01 48 04 73 41

PARIS, le 17 : L'Association Française de Psychiatrie organise un colloque sur le thème « **Addictologie et psychiatrie : enjeux et perspectives** ». – Informations et renseignements : AFP – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS – ☎ 01 42 71 41 11 – contact@psychiatrie-francaise.com – www.psychiatrie-francaise.com

À L'ÉTRANGER

Octobre 2022

LIÈGE (Belgique), les 7 et 8 : Le Groupement des Hôpitaux de Jour Psychiatriques organise son 49^{ème} colloque sur le thème « **Dessinez-nous l'hôpital de jour de demain... Le travail thérapeutique en équipe soignante, 50 ans plus tard...** ». – Informations et inscriptions : Groupement des hôpitaux de jour psychiatriques – ☎ 00 32 4 3426596 – ghjpsy@hjulacle.be – <https://www.ghjpsy.org/colloque>

ISRAËL, du 30 octobre au 6 novembre : COPELFI (Conférences de Psychiatrie de l'Enfant et de l'adolescent en Langue Française en Israël), avec le soutien de l'AFP, est heureuse de vous annoncer la programmation de sa XVI^{ème} Conférence sur « **Les parentalités** ». La grande conférence se tiendra à Jérusalem, puis différents colloques auront lieu à Tel-Aviv et en Galilée. **Pour plus de renseignements adressez-vous par courriel à copelfi@gmail.com**

LA LETTRE

☎ 01 42 71 41 11

La Lettre de Psychiatrie Française – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS
courriel : secretariat@psychiatrie-francaise.com – www.psychiatrie-francaise.com

Éditeur : Association Française de Psychiatrie / Syndicat des Psychiatres Français (AFP / SPF)

Tirage : 1 000 ex. – Dépôt légal : mars 2022 – ISSN : 1157-5611

Directeur de la publication : François KAMMERER

Rédacteurs en chef : Jean-Yves COZIC, Nicole KOEHLIN

Comité de rédaction : Maurice BENSOUSSAN, Michel BOTBOL, Jean-Pierre CAPITAIN, Jean-Louis GRIGUER, Simon-Daniel KIPMAN, Jean-Jacques KRESS, David SOFFER, Pierre STAËL

Secrétaire de rédaction et Régie publicitaire : Valérie LASSAUGE

Mise en pages – Impression : Corlet Imprimeur – Condé-en-Normandie – N° 22010133

ORGANISE

deux sessions de formation

(Financée par le FAF-PM et réservée aux médecins libéraux)

sur le thème

**RÔLE ET PLACES DES PSYCHIATRES LIBÉRAUX
DANS L'ARTICULATION ENTRE CPTS ET PTSM**

ARGUMENT

Ce programme se déroulera en classe virtuelle avec pour objectif général d'informer et de mobiliser les psychiatres libéraux sur les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé⁽¹⁾, sur les Projets Territoriaux de Santé Mentale⁽²⁾ et sur l'importance d'améliorer les collaborations entre médecin généraliste, psychiatre⁽³⁾ en dégageant

leurs incidences sur les pratiques professionnelles.

Les CPTS proposent d'inscrire les pratiques libérales dans une offre de soins populationnelle dépassant la seule notion de patientèle. Les médecins libéraux doivent pour cela s'organiser sur leur territoire, les psychiatres libéraux, par leur proximité et avec les médecins généralistes, doivent participer au socle des projets de santé mentale et de psychiatrie des différentes CPTS⁽¹⁾.

Concomitamment les projets territoriaux de santé mentale (PTSM) sont validés par les ARS. Ils portent la nécessaire réflexion sur leur articulation avec les CPTS. L'ambition est de saisir la globalité des enjeux de la santé mentale pour définir une unité d'action⁽²⁾.

Les psychiatres tant pour les pathologies mentales sévères et persistantes que pour les troubles mentaux fréquents, savent l'importance des décloisonnements prônés par les CPTS et les PTSM entre le sanitaire, le social et le médicosocial.

Les psychiatres libéraux vivent les tensions qui existent sur la filière psychiatrique. À partir d'un inventaire, issu des pratiques de chacun, des difficultés à résoudre nous identifierons à la fois les difficultés du soin lui-même mais aussi du « prendre soin » tout au long d'un parcours pour aller contre les ruptures.

Nous présenterons l'objectif des PTSM pour développer sur chaque territoire une offre de service homogène à disposition de chaque citoyen. L'intention est d'offrir à chacun le soin, les activités de réhabilitation, le soutien dans le milieu scolaire et professionnel, afin de déployer une offre en proximité sur tout le territoire, en impliquant l'ensemble des acteurs du sanitaire mais aussi du social et du médicosocial⁽²⁾.

Nous montrerons l'importance de centrer le point de départ des organisations sur la ville et non sur l'hôpital. Le secteur psychiatrique est une des composantes d'une offre de soins psychiatriques qui doit intégrer l'ensemble des acteurs. Le focus sur l'articulation ville-hôpital conduira à présenter des innovations organisationnelles en cours d'expérimentation (DSPP⁽⁴⁾, place des psychologues⁽⁵⁾...). Elles s'inscrivent dans un mouvement de progrès qui va contre le cloisonnement en intégrant dans nos pratiques la culture de l'évaluation et de la preuve.

1) Légifrance. Article L1434-12 modifié par LOI n° 2019-774 du 24 juillet 2019 – art. 22.

2) Ministère de la santé. Instruction n° DGOS/R4/DGCS/3B/DGS/P4/2018/137 du 5 juin 2018 relative aux projets territoriaux de santé mentale. https://solidarites-sante.gouv.fr/fichiers/bo/2018/18-06/ste_20180006_0000_0094.pdf

3) Hardy-Baylé MC, Younés N. Comment améliorer la coopération entre médecins généralistes et psychiatres ? L'information psychiatrique. 2014 ; 5, 90 : 359-71. <https://www.cairn.info/revue-l-information-psychiatrique-2014-5-page-359.htm>

4) Bensoussan M, Lefébure P. Les prises en charge psychiatriques en ville : vers un dispositif de soins partagés ? In : Psychiatrie : mutations et perspectives. ADSP. 2013 ; 84 : 37-9. <https://www.hcsp.fr/explore.cgi/adsp?clef=141>

5) Prise en charge par l'Assurance Maladie des thérapies non médicamenteuses. Dispositif expérimenté dans 4 départements. Troubles en santé mentale d'intensité légère à modérée. Guide médecin. CNAM ; 2019. <https://www.medecin-occitanie.org/wp-content/uploads/2020/06/Sante%CC%81-Mentale-GuideMedecin.pdf>

Le programme complet est à votre disposition sur notre site internet : <https://psychiatrie-francaise.com/sessions-de-formation-faf-pm>

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner avec les pièces demandées à l'Association Française de Psychiatrie – 45, rue Boussingault – 75013 Paris
Renseignements : ☎ 01 42 71 41 11 – ✉ contact@psychiatrie-francaise.com – 🌐 <https://psychiatrie-francaise.com>

Date de clôture des inscriptions sur le site internet la veille de la formation

Mme M. Pr Dr Date de naissance*

Nom* ☎*

Prénom* Portable*

✉* @

Profession* Psychiatre Généraliste N° RPPS*

Adresse professionnelle*

Code postal Ville

Prendra part à la session de formation du : 22 mars 2022 en distanciel – 10 mai 2022 en distanciel (merci de choisir une date)

Le 2022 Signature :

IMPORTANT Documents à fournir :

NB : Seront retenues par priorité les candidatures des praticiens ayant adhéré à l'Association Française de Psychiatrie afin de constituer leur dossier d'inscription, les médecins stagiaires doivent impérativement faire parvenir au secrétariat de l'Association Française de Psychiatrie les pièces suivantes :

- Copie de l'attestation de versement de la contribution à la formation professionnelle délivrée par l'URSSAF dans l'année de la demande 2021, au titre de l'exercice de l'année précédente 2020.
- Un chèque de caution d'un montant de 50 euros, par lequel ils s'engagent à participer à la session de formation. Ce chèque ne sera pas encaissé et sera bien entendu restitué à l'issue du suivi effectif de la formation. En cas d'annulation 10 jours avant la formation celui-ci sera encaissé.

* Indispensable pour établir le dossier